

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE / CHOUYOUUKH DES ZAOUIAS :
L'avant-projet consolidera l'unité nationale

Pp. 4-5

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 13 janvier 2016 - 3 rabie al thani 1436 - N° 1192 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

IL S'EST OUVERT HIER À ALGER
Colloque sur les initiatives de paix et de sortie de crise au Mali et en Libye P. 14

Les travaux d'un colloque intitulé "Mali-Libye, initiatives de paix et de sortie de crise: quelles perspectives pour la stabilité régionale?", se sont ouverts hier à Alger en présence d'officiers généraux et de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP).



ACCORD NUCLÉAIRE
L'Iran va vendre 40 tonnes d'eau lourde aux Etats-Unis P. 15

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE OFFICIELLE EN ALLEMAGNE **M. Sellal inaugure à Berlin le forum d'affaires algéro-allemand**



CONTRATS DE PARTENARIAT ENTRE DES ENTREPRISES ALLEMANDES ET DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS
« Le Grand Sud privilégié » P. 24

MME BENGHEBRIT L'A ANNONCÉ :
Le concours de recrutement d'enseignants aura lieu fin février P. 3

UNIVERSITÉ
800 participants à la conférence nationale sur l'évaluation du système LMD P. 3

M. NOURI, DEPUIS IN-SALAH
Assurer au citoyen dans le Sud une eau potable de qualité P. 6

AÉROPORT D'ORAN
La capacité du futur terminal portée à 3,5 millions de passagers/an P. 6

SANTÉ

Etre mère de famille nombreuse protège du vieillissement

Pages 12-13

ECONOMIE

SONATRACH :
Le plan d'investissement de l'actuel quinquennat maintenu (PDG) P. 7

HANDBALL

CAN-2016 : Les Verts poursuivent leur préparation en Slovénie P. 22

ANP

ILLIZI Arrestation de 7 terroristes et saisie d'un lot d'armements P. 6

Météo
TRANSPORTS
Talai à Tindouf


Le ministre des Transports, M. Boudjemaa Talai, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf.

HÔTEL HILTON
10^e édition du SIEL

L'esplanade de l'hôtel Hilton accueille jusqu'à demain 14 janvier, la 10^e édition du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et la collectivité.


JEUDI À ORAN
Table ronde sur le secteur de la Santé au sein de l'ALN

L'unité de recherche en sciences sociale et santé, organise demain 14 janvier à partir de 10h à Oran, une table ronde qui portera sur la situation sanitaire et l'état du secteur de la santé au sein de l'Armée de Libération nationale.

SPONSORING SPORTIF
Mobilis partenaire de l'ESC


Mobilis, partenaire de l'école supérieure du commerce, pour son Colloque international organisé les 12 et 13 janvier 2016 au pôle universitaire de Koléa, sous le thème : « La pratique du sponsoring sportif dans le monde du football: entre outil de communication marketing des entreprises et panacée de financement des clubs ». L'ordre du jour est « Mettre en exergue l'expérience des entreprises et des organismes sportifs, dans le monde en général et en Algérie en particulier, en matière de sponsoring sportif; sa perception, sa pratique, sa valeur ajoutée et ses contraintes ». Mobilis, étant le partenaire incontournable du sport en général et du football en particulier, participe à ce colloque et partage son expérience et son savoir-faire dans le domaine du sponsoring sportif, notamment sa stratégie de communication adoptée et de ses retombées médiatiques. Mobilis, entreprise citoyenne par excellence, confirme, à travers ce partenariat, son engagement total pour la promotion et le développement du sport national.

CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	17°	03°
Oran	20°	07°
Annaba	18°	06°
Béjaïa	18°	08°
Tamanrasset	24°	09°

Horaires des prières

Mercredi 13 janvier 2016

Fajr	06:21
Dohr	12:57
Asr	15:34
Maghreb	17:58
Isha	19:22


SANTÉ
Boudiaf à Skikda et Guelma


Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière M. Abdelmalek Boudiaf, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours, dans les wilayas de Skikda et Guelma.

POSTES ET TIC
Mme Feraoun à Naâma


La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mme Houda Faraoun, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans les établissements de la poste et des télécommunications de la wilaya de Naâma.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT
Signature d'un accord de partenariat avec le ministère des Affaires religieuses


Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, et le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aissa, pro-

céderont ce matin à partir de 10h, au siège du ministère de l'Aménagement du Territoire, à la signature d'un protocole d'accord de partenariat entre les deux secteurs.

LE CHÔMAGE EN HAUSSE CETTE ANNÉE

CE MATIN À 9H30
Le DG de la Sécurité sociale invitée des « Débats du FCE »


Dans le cadre de son programme de rencontres « Les débats du FCE », le Forum des chefs d'entreprise reçoit ce matin à 9h30, le directeur général de la Sécurité sociale auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Djaoued Bourkaïd. L'invité du FCE abordera les questions liées aux charges sociales et salariales et aux incitations et avantages prévues en matière de formation et de recrutement. Pour rappel, « Les débats du FCE » sont un rendez-vous mensuel traitant des dossiers économiques de l'heure. Il est destiné aux membres du FCE, aux chefs d'entreprises et aux professionnels des médias.

LORS DE SA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE
Tradifoot récompense ses meilleurs employés


Tradifoot
Company

La compagnie Tradifoot a organisé le 8 janvier dernier, sa traditionnelle cérémonie annuelle à la salle de conférence Stand All-Kiffan Club, pour récompenser ses meilleurs employés. A cette occasion, des cadeaux ont été remis aux meilleurs employés par la direction, et un dîner a été organisé en leur honneur. Tradifoot est un distributeur spécialisé dans la vente de chaussures et habillement de grandes marques, tel que Clarks, Lotto, Skechers, Palladium, et K-Swiss à travers ses chaînes de magasins Footlandstore, Clarks et Skechers.

LE 16 JANVIER À OUARGLA
2^e édition du rallye autos-motos

Une cinquantaine de participants de différentes wilayas du pays, prendront part à la deuxième édition du rallye autos-motos d'Ouargla, prévue samedi 16 janvier 2016. Issus notamment des wilayas d'Alger, Laghouat, Médéa et Ouargla, ces pilotes devront parcourir une distance de 130 km sur la RN56 reliant Ouargla à la circonscription administrative de Touggourt.

MME BENGHEBRIT L'A ANNONCÉ Le concours de recrutement d'enseignants aura lieu fin février

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a annoncé hier à Alger que le concours de recrutement d'enseignants aura lieu fin février prochain.

"Le concours de recrutement d'enseignant aura lieu fin février", a indiqué Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge de la conférence nationale d'évaluation du système LMD, précisant que "de nombreux fonctionnaires du secteur y compris des enseignants seront mis à la retraite".

"Nous sommes dans l'obligation de les remplacer et de pourvoir également aux be-

soins des nouveaux établissements scolaires qui seront ouverts dans plusieurs régions du pays notamment en termes de personnels d'encadrement", a-t-elle ajouté.

Mme Benghebrit a fait savoir que les services de son département élaboraient les synthèses des conférences régionales et définissaient le nombre de postes et spécialités à pourvoir avant la tenue du concours.



UNIVERSITÉ Début des travaux de la Conférence nationale sur l'évaluation du système LMD

Les travaux de la conférence nationale sur l'évaluation du système LMD (Licence-master-doctorat) ont débuté hier au Palais des nations, Club des Pins (Alger) en présence de 800 participants représentant le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que des entreprises socio-économiques et des organisations

syndicales.

La séance inaugurale de cette conférence a été marquée également par la présence de membres du gouvernement, ainsi que des membres de la commission nationale de l'évaluation, la commission nationale de la qualification universitaire, la commission nationale chargée de la qualité dans l'enseigne-

ment supérieur et des représentants de l'Académie des sciences et de la technologie.

Les travaux de la conférence se dérouleront en 4 ateliers dédiés à l'amélioration de la qualité des formations supérieures, la relation de l'université avec le secteur économique, la gouvernance et la vie étudiante.

La révision constitutionnelle garantit les libertés académiques



Le projet de révision constitutionnelle garantit les libertés académiques et celle de la recherche scientifique, a déclaré hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Tahar Hadjar. "Le projet de révision constitutionnelle garantit les libertés académiques et la liberté de recherche scientifique dans le cadre de la loi et souligne le rôle de l'Etat dans la promotion et la valorisation

de la recherche scientifique au service du développement durable", a-t-il déclaré dans son intervention à la Conférence nationale sur l'évaluation du système LMD.

La création d'un Conseil national de la Recherche scientifique et des technologies, proposée par le projet de texte, "intervient comme une pierre supplémentaire qui renforce l'édifice de la recherche scientifique et du développement

technologique, à un moment où notre pays doit réussir un saut qualitatif dans ce domaine autant vital que sensible", a ajouté le ministre.

Ce projet "garantit le droit à l'enseignement et sa gratuité dans le secteur public dans les conditions fixées par la loi", a-t-il expliqué, ajoutant que le texte "consacre le rôle de l'Etat à veiller à l'égal accès à l'enseignement et à la formation professionnelle".

SYSTÈME LMD : Renforcer les acquis, corriger les dysfonctionnements

Le but de la conférence nationale sur l'évaluation du système LMD (licence-master-doctorat) est de renforcer les acquis, tout en s'attelant à corriger les dysfonctionnements liés à ce système, a affirmé hier à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

"Le but de cette conférence est de relever les forces et les faiblesses enregistrées sur ce système (LMD), afin d'en renforcer les acquis et corriger les dysfonctionnements", a indiqué M. Hadjar à l'ouverture de la conférence dont les travaux se tiennent au Palais des nations, Club des Pins.

Il a estimé, dans ce sens, que le recours constant à l'évaluation "n'est pas propre à l'université algérienne, mais l'apanage de toutes les universités dans le monde qui ont opté pour le système LMD", expliquant que "tout système est, constam-

ment, sujet à évaluation en vue de son amélioration". Le ministre a fait remarquer que cette rencontre est une opportunité de parvenir à des "approches de remédiation adéquates", précisant que "ce travail nécessite l'apport de l'ensemble des acteurs de l'université algérienne et de ses partenaires, afin de permettre à celle-ci de jouer le rôle qui lui sied dans le développement global de la société".

Rappelant que le système LMD a été mis en œuvre dans 10 établissements pilotes avant sa généralisation à l'ensemble des universités du pays, le ministre a fait savoir que le nombre cumulé de diplômés de ce système "avoisine actuellement 1.015.400". Il a relevé que le système LMD "montre quelques dysfonctionnements dans son application, à l'exemple de la pléthora de Licences qui était à l'origine d'une mauvaise visibilité de ce titre au niveau des secteurs utilisateurs".

"Cette carence a amené le secteur à réviser les programmes de formation de la 1re et 2e année ce qui a permis de réduire le nombre de licences, qui était de 5.000, à 176 seulement".

Par ailleurs, le ministre a fait état d'"avancées" réalisées en matière d'encadrement, relevant que l'effectif "est passé de 25.229 enseignants en 2005 à 53.622 en 2015".

Il a évoqué, dans ce sens, deux programmes d'appui à la formation des formateurs, dont le "programme national exceptionnel" qui a mobilisé 4.200 bourses pour les enseignants en phase de doctorat et 1.500 bourses de doctorat pour les étudiants majors de promotion".

Le ministre a annoncé également l'organisation de deux rencontres similaires l'année prochaine, l'une consacrée à la recherche scientifique et l'autre aux œuvres universitaires.

HABITAT: Une short-list de 19 entreprises de logements préfabriqués

Une short-list de 19 entreprises et groupements étrangers présélectionnés a été établie par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour les études et réalisation de cités préfabriquées, indique un avis publié hier par ce ministère dans un quotidien national. Il s'agit de douze (12) entreprises étrangères et de sept (7) groupements d'entreprises étrangères ou mixtes présélectionnés pour effectuer "les études et réalisation de cités intégrées avec VRD et équipements d'accompagnement à travers le territoire national dont le mode de réalisation est basé sur la préfabrication en usine fixe ou foraine (mobile)", précise le ministère dans son avis de publication. Les entreprises et les groupements d'entreprises de cette short-list établie après un avis de présélection nationale et internationale restreinte, lancé en mai dernier, sont de nationalités chinoise (8), turque (2), émiratie (1), italienne (1), française (1), indienne (1), azerbaïdjanaise (1) et australienne (1) ainsi que deux (2) groupements algéro-italiens et un (1) groupement algéro-espagnol. A rappeler que face à la nécessité d'accélérer la mise en place des moyens devant accompagner le programme public de logement, une refonte du secteur de la construction a été initiée par le ministère à travers, entre autres, la réorganisation des entreprises de réalisation et l'introduction de procédés industriels. Cette nouvelle stratégie devra permettre une amélioration de la capacité de réalisation des entreprises publiques qui est de 4.600 logements/an actuellement à 32.400 logements/an à l'horizon de 2025.

À la différence des anciens systèmes de préfabrication, la nouvelle approche en la matière consiste à passer à une préfabrication-industrialisation moderne assurant non seulement l'accélération de la cadence de préfabrication mais aussi une réalisation de qualité et une maîtrise des coûts. A rappeler qu'une usine algéro-espagnole de fabrication de panneaux pour la réalisation des logements préfabriqués, d'une capacité de 2.000 unités par an, avait été mise en exploitation en décembre dernier dans la zone industrielle d'El Harrach (Alger).

Cette usine est le fruit d'une joint-venture créée entre le groupe public algérien Alrecc et le groupe espagnol Ortiz, selon la règle 51/49%.

La capacité de production de cette nouvelle structure est de 250.000 m² de panneaux en béton armé pour être montés sur chantiers en bâtiments.

APS

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE :

CHOUYOUKH DES ZAOUÏAS L'avant-projet consolidera l'unité nationale

L'avant-projet de révision constitutionnelle a été salué hier par les chouyoukh des zaouïas assurant qu'il est à même de consolider l'unité nationale et de préserver la cohésion de la société algérienne.



Le cheikh de la zaouïa Kacimia, président de la ligue Rahmania des zaouïas scientifiques, Mohamed El Mamoun El Kacimi El Hassani s'est dit, dans une déclaration à l'APS, "satisfait" des amendements contenus dans l'avant-projet de révision constitutionnelle ajoutant en avoir "proposé certains à l'instance de consultations sur les projets de réformes politiques et législatives tenues en mai 2011".

"Nous saluons tout ce qui à même de consolider l'unité nationale et préserver la cohésion de la société algérienne dans le cadre d'une unité religieuse et nationale, y compris la promotion de tamazight langue officielle".

M. El Mamoun également membre du Haut conseil islamique (HCI), a insisté sur l'importance de créer

une relation de complémentarité entre les langues arabe et amazighe en vue de favoriser l'usage de cette dernière dans les différents domaines de la vie.

La nouvelle Constitution vise, selon l'intervenant, l'"instauration d'un système politique qui consacre la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice où le pouvoir légitime jouera pleinement son rôle".

Le calife général de la confrérie Tidjania, M. Ali Belarabi Tidjani a, pour sa part, "salué" les amendements contenus dans l'avant-projet de révision constitutionnelle qui, selon lui, "renforcent les liens sociaux".

M. Belarabi a, en outre, mis en avant l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a tenu à "associer tout le monde"

dans l'élaboration de la loi fondamentale du pays.

La révision constitutionnelle, a-t-il dit, vient répondre aux revendications de toutes les franges de la société algérienne notamment les jeunes, les femmes, la famille révolutionnaire, les scientifiques et les chercheurs.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a saisi le Conseil constitutionnel pour qu'il rende un avis motivé sur l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution, à l'issue de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé lundi.

Le Conseil des ministres a également approuvé l'avant-projet de révision constitutionnelle, rendu public mardi dernier et validé le 28 décembre 2015 par le chef de l'Etat.

Le Conseil constitutionnel dispose d'un délai de 20 jours pour rendre son avis

Le Conseil constitutionnel dispose d'un délai de 20 jours pour rendre son avis motivé sur l'avant-projet de loi portant révision de la Constitution, en vertu de l'article 167 de la fondamentale du pays.

Cet article stipule que "le Conseil constitutionnel délibère à huis clos, son avis ou sa décision sont donnés dans les vingt (20) jours qui suivent la date de sa saisine".

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a saisi lundi le Conseil constitutionnel pour qu'il rende son avis motivé sur ce projet après avoir été approuvé par le Conseil des ministres.

Pour rappel, lors de l'amendement de la Constitution en 2002 pour la promotion de tamazight

au rang de langue nationale, le Conseil constitutionnel avait rendu son avis motivé 48 heures après avoir été saisi par le président de la République.

Lors de la révision de la Constitution de 2008 qui avait touché plus d'une vingtaine d'articles, le Conseil constitutionnel avait rendu son avis quatre jours après avoir été saisi.

Mardi dernier, le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, avait indiqué que le nouveau projet de révision Constitutionnelle pourrait être soumis au Parlement à la mi-février prochain.

Validé par le chef de l'Etat fin décembre 2015, l'avant-projet portant révision de la Constitution a été élaboré après trois rounds de consultations, entamés en 2011.

tutionnel l'opération peut durer entre 10 et 15 jours, à l'issue de laquelle, le texte sera soumis au Parlement" ce qui pourrait intervenir vers la mi-février prochain.

Le nouveau texte touche des dizaines d'articles s'articulant autour de cinq axes relatifs notamment à la consolidation de l'unité nationale et de la démocratie, le renforcement de l'Etat de droit et l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de certaines institutions.

Validé par le chef de l'Etat fin décembre 2015, l'avant-projet portant révision de la Constitution a été élaboré après trois rounds de consultations, entamés en 2011.

ARTICLE 51 DU PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE: Une loi déterminera la liste des hautes fonctions de l'Etat

Une loi déterminera la liste des hautes fonctions de l'Etat auxquelles les Algériens ayant une double nationalité peuvent accéder, selon une instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika relative à l'article 51 du projet de révision de la Constitution.

Le président Bouteflika a ordonné d'élargir l'article 51 de ce projet de révision de la Constitution, adopté lundi par le Conseil des ministres, à travers une loi qui "déterminera la liste des hautes fonctions de l'Etat".

Cet article stipule que : "L'égal accès aux fonctions et aux emplois au sein de l'Etat, est garanti à tous les citoyens, sans autres conditions que celles fixées par la loi".

La nationalité algérienne exclusive est requise pour l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques".

L'élargissement de l'article 51 vient en adéquation avec l'article 24-bis qui est une nouvelle disposition contenue dans le projet de révision constitutionnelle.

L'article 24-bis stipule: "L'Etat œuvre à la protection des droits et des intérêts des citoyens à l'étranger dans le respect du droit international, des conventions conclues avec les pays d'accueil, de la législation nationale et de celles des pays de résidence".

Il y est également mentionné: "L'Etat veille à la sauvegarde de l'identité des citoyens résidant à l'étranger, au renforcement de leurs liens avec la Nation, ainsi qu'à la mobilisation de leur contribution au développement de leur pays d'origine".

Des parts, des personnalités politiques et des juristes avaient appelé à revoir cette disposition afin de permettre aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger de participer à l'effort de développement du pays.

Le parti Front de libération nationale (FLN), par la voix de son secrétaire général Amar Saâdani, avait demandé "l'amendement" de l'article 51, estimant que cette disposition prive les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger de participer à la vie politique nationale.

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes, a abondé dans le même sens, qualifiant cette disposition d'"injuste".

M. Benyounes avait appelé le président de la République à "revoir" cet article qui concerne, a-t-il expliqué, une partie de la population algérienne, notamment ceux nés en France et qui bénéficient de la nationalité française à la faveur des accords signés entre les deux pays.

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a également évoqué cet article, estimant à cet effet qu'"il était nécessaire qu'il y ait des gardes-fous".

De son côté, Me Miloud Brahimi avait "souhaité" la révision de cette disposition le "plus tôt" possible.



RÉVISION CONSTITUTIONNELLE :

SELON DES UNIVERSITAIRES **La prochaine Constitution consolide la liberté de la presse**

Les nouvelles dispositions relatives à la presse contenues dans la prochaine Constitution viennent consolider davantage la liberté d'exercice de la profession et lever toutes les contraintes, ont indiqué à l'APS des universitaires appelant à faire suivre la Constitution par des lois détaillant les concepts et dispositions contenus dans ce texte.

Ainsi, le projet de loi portant révision de la Constitution, approuvé lundi par le Conseil des ministres, accorde une "grande importance" à la liberté de la presse "en la consolidant davantage" par l'annulation de la peine d'emprisonnement pour les délits de presse et le bannissement de la censure préalable, ont-ils précisé.

M. Belkacem Ahcene-Djaballah, professeur universitaire et expert en communication, s'est félicité de cette nouvelle disposition, inscrite dans le projet de la loi fondamentale du pays, qui vient ainsi consacrer la liberté de la presse en "excluant" de fait l'incarcération pour les délits de presse.

Citant l'article 41 ter qui stipule que "le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté", il a estimé que ce passage est "bien clair" et que la peine privative de liberté est désormais "totalement exclue pour le délit de presse quelle que soit la faute professionnelle".

Concernant l'alinéa relatif au bannissement de la censure pré-lable, qu'il a également salué, il a indiqué qu'"il n'y a jamais eu de censure pré-lable en Algérie mis à part une courte période liée au contrôle (au niveau des imprimeries d'Etat) de l'information sécuritaire".

"Le grand drame de la presse algérienne, c'est l'autocensure qui, souvent, freine les initiatives", a-t-il relevé, ajoutant que "l'autocensure est devenue, peu à peu, comme une seconde nature du journaliste que ce soit dans le secteur public (la notion de responsabilité et celle de service public étant souvent exagérées) ou dans le secteur privé (la notion de ligne éditoriale et celle d'intérêts commerciaux dictées par le ou les propriétaires)".

M. Ahcene-Djaballah a estimé, toutefois, que la nouvelle disposition qui consacre le droit d'accès aux informations et données et la garantie de leur circulation "n'aura pas, dans l'immédiat, une avancée considérable" dans l'exercice du métier de journaliste.

Selon lui, cette disposition ne provoquera "aucun changement aux comportements quotidiens des citoyens, des fonctionnaires et des autorités, surtout publiques".

bien que le secteur privé soit tout autant concerné".

Il a exprimé, également, ses craintes de voir l'alinéa 3 de l'article 41 ter sur "le respect des libertés fondamentales" dans la Constitution remplacé par une autre version.

constantes et des valeurs religieuses, morales et culturelles de la Nation" dans la diffusion des informations être sujet à différentes interprétations.

L'universitaire a souligné la nécessité de faire suivre la nouvelle Constitution par "des lois, qui détaillent les concepts et les interdits sur les différents aspects de l'information, et non par de simples textes réglementaires, décrets ou règlements".

arrêtés que personne ne va respecter".

De son côté, le doyen de la faculté des Sciences politiques et de la Communication à Alger, Ahmed Hamdi, a indiqué que ce projet de loi a accordé "une grande importance" au secteur de la presse en "consolidant et garantissant la liberté de la presse écrite, audiovisuelle ou via internet".

Il a relevé que cette nouvelle mouture va permettre au secteur de la presse de se développer davantage, car, a-t-il dit, "il consacre les droits à la liberté d'opinion et d'expression pour tous, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions".

"Toutefois, a-t-il dit, il ne faut pas que cette liberté soit utilisée pour attenter à la dignité, aux libertés et aux droits des personnes".

M. Mohamed Lagab, professeur universitaire a indiqué pour

Le SNM satisfait du renforcement de l'indépendance de la justice et des libertés du citoyen

Le Syndicat national de la magistrature (SNM) a salué, hier à Alger, les nouvelles dispositions contenues dans le projet de révision constitutionnelle notamment celles concernant le renforcement de l'indépendance de la justice et la protection des libertés fondamentales du citoyen.

Le SNM a également exprimé sa satisfaction concernant les dispositions de ce projet rela-

tives à la "protection des magistrats contre toutes formes de pressions et de manœuvres tendant à perturber leur mission", indique un communiqué de ce syndicat.

Par ailleurs, le syndicat exprime son "assentiment" à l'égard de toutes les dispositions du projet qui ont pris en compte ses suggestions lors des différentes étapes des consultations poli-

tiques autour de la révision de la Constitution. Il cite notamment l'indépendance de la justice à travers le renforcement de l'indépendance du conseil supérieur de la magistrature, du principe de séparation des pouvoirs et la consécration du double degré de juridiction, ainsi que le contrôle effectif de toutes les étapes de l'opération électorale par les magistrats. Il s'agit aussi

des propositions ayant trait à l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel aux membres du Parlement, au renforcement de la composition de ce Conseil et la suppression de la peine privative de la liberté pour les délits de presse, ainsi que la consécration du contrôle de l'autorité judiciaire de toute action tendant à limiter les droits civiques et politiques du citoyen et

sa liberté de résidence et de déplacement à l'intérieur et hors du territoire national. Le SNM espère en outre une "réelle" concrétisation de tous ces principes à travers des lois organiques qui insisteront sur des mécanismes d'application effective, et de sanction sévère à l'encontre de tous ceux qui tentent d'entraver la prise en œuvre de ces principes.

M. NOURI, DEPUIS IN-SALAH

Assurer au citoyen dans le Sud une eau potable de qualité

Des efforts sont déployés par l'Etat pour assurer au citoyen, dans le Sud, une eau potable de qualité, a affirmé, hier à In-Salah (Tamanrasset), le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri.

L'Etat s'emploie à la dotation des populations, notamment dans le sud du pays, en eau potable, en quantités suffisantes et de qualité", a indiqué le ministre, lors de son inspection d'une série d'ouvrages et d'installations relevant de son département dans la nouvelle circonscription administrative d'In-Salah (750 km nord de Tamanrasset).

Il a cité, à titre d'illustration de son propos, le méga-projet de transfert des eaux d'In-Salah vers Tamanrasset sur une distance de 750 km, reflétant ainsi l'intérêt qu'accorde l'Etat à l'approvisionnement en eau potable de qualité pour la satisfaction des besoins des citoyens.

M. Nouri a, à ce titre, valorisé le défi relevé par les cadres algériens pour la concrétisation de ce méga-projet qui, a-t-il dit poursuivent leur mission dans cette région aux rudes conditions naturelles.

Un exposé a été présenté au ministre sur ce méga-projet de transfert des eaux, mis en service en 2011, et visant à couvrir largement les besoins en eau de la ville de Tamanrasset et des centres de vie situés le long du tracé du projet, estimés à



90.000 m3/jour à l'horizon 2050.

Le projet en question, qui a nécessité un financement de 197 milliards DA, comprend dans son ensemble 48 forages d'une profondeur de 600 mètres chacun, deux (2) canalisations parallèles de 750 km chacune, six (6) stations de pompage, deux (2) grands réservoirs de 50.000 m3 chacun et une station de déminéralisation d'une capacité de 100.000 m3, selon sa fiche technique.

Le ministre des Ressources en eau a inspecté, au Nord d'In-Salah, la station de déminéralisation d'un montant d'investissement

de plus de 6 milliards DA devant desservir, une fois opérationnelle, les besoins des habitants d'In-Salah et de Tamanrasset. Cet ouvrage, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 25 pourcent et devant entrer en exploitation au 3ème trimestre de 2016, assurera la production d'eau déminéralisée avec une réduction de sa teneur en sel de deux (2) à moins d'un (1) gramme par litre.

M. Abdelwahab Nouri s'est enquis, dans la même région, du chantier du champ de captage des eaux qui fait l'objet de travaux complémentaires, estimés actuellement à 82 pourcent.

Ce champ comprend plusieurs installations, dont un réseau de 47 km de collecte des eaux, 24 forages, huit (8) réservoirs d'une capacité de 180 m3 chacun, en plus d'un château d'eau de 5.000 m3.

Le ministre a ensuite visité le siège de la délégation de l'hydraulique d'In-Salah, avant d'inspecter le chantier du drain agricole principal de la zone d'El Barka.

Long de 5 km, ce drain, dont les travaux fixés à 12 mois sont à 20 pourcent d'avancement, s'est vu accorder un montant de 10 millions DA pour sa réalisation, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Ce projet s'assigne comme objectifs l'évacuation du surplus des eaux d'irrigation agricole, la lutte contre le phénomène de la remontée des eaux et le transfert des eaux d'assainissement loin des zones agricoles, selon les informations fournies.

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement poursuit sa tournée par la visite d'autres installations et ouvrages relevant de son secteur au niveau du chef lieu de la wilaya de Tamanrasset.

7 nouvelles stations 4 G mises en service à El Tarf

Sept (7) nouvelles stations 4G de téléphonie sans fil sont entrées en service, au début du mois en cours, à El Tarf, a-t-on appris, hier, de la chargée de communication d'Algérie Télécom.

Ces nouvelles stations sont opérationnelles à travers les communes de Ain Kerma, Boutheldja, Sidi Kaci, Sidi Abed (Zerizer), Sidi Djemil (Dréan), Besbes et Chihani, a ajouté Lilya Biassi.

Pas moins de 5.317 clients sont abonnés au réseau de la 4G à El

Tarf où l'objectif, de l'ordre de 4.800 abonnés, a été largement dépassé durant l'exercice précédent (2015), selon la même source.

S'agissant des perspectives traitées pour l'exercice 2016, la même source a affirmé que 7.000 nouveaux abonnés seront ciblés à El Tarf qui a procédé en 2014, à la mise en service de neuf (9) stations 4G dans les communes d'El Kala, El Tarf, El Chatt, Chebaita Mokhtar, Zitouna, Bouhadjar, Berrihane et de Ben M'Hidi.



ILLIZI

Arrestation de sept terroristes et saisie d'un lot d'armements

Sept (7) terroristes de nationalité libyenne ont été arrêtés hier dans la zone de Hassi-Kiout (Illizi) par les éléments d'un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel Nord-Est d'In-Amenas, a indiqué un communiqué de la 4ème Région militaire à Ouargla.

L'opération a également permis la saisie d'un lot d'armements constitué de quatre (4) fusils automatiques de type Kalachnikov, quatre (4) fusils à pompe et d'un fusil de précision, ainsi qu'une importante quantité de munitions, une paire de jumelles et deux tenues de combat, relève-t-on dans le communiqué. Trois véhicules tout terrain ont également été récupérés lors de cette opération, a ajouté la même source en précisant que les in-



vestigations se poursuivent concernant cette affaire traitée dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme, la contrebande, le crime organisé et l'immigration clandestine.

AÉROPORT D'ORAN La capacité du futur terminal portée à 3,5 millions de passagers/an



La capacité d'accueil du futur terminal de l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben-Bella sera élevée à 3,5 millions de passagers par an, contre 2,5 millions prévus dans la mouture initiale du projet, a indiqué hier le chargé de la communication de l'entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA).

"La tutelle a donné son accord pour procéder à une série d'aménagements offrant une meilleure gestion des espaces de la future aérogare", a précisé Salah Chaalal dans un communiqué transmis à l'APS, affirmant que les délais de livraison fixés à la fin 2017 ne seront pas affectés suite à ces modifications.

Les aménagements, a-t-il expliqué, portent sur l'augmentation du nombre de banques d'enregistrement (32 contre 18 initialement), de tapis à bagages (carrousels) à l'arrivée (4 contre 3 initialement), donnant ainsi la possibilité de traiter simultanément 4 arrivées internationales.

"L'état d'avancement du projet dans sa totalité est estimé actuellement à 35%", a-t-il fait savoir, signalant en outre que l'entreprise "Cosider Construction" qui réalise l'édifice vient de lancer un avis d'appel d'offre national et international pour la toiture en charpente métallique équipée d'une membrane photovoltaïque.

En 2015, près de 2 millions de passagers ont été enregistrés à l'aéroport d'Oran sur les deux réseaux (national et international), selon les statistiques de l'EGSA d'Oran qui table sur une hausse de 3% en 2016, tous réseaux confondus.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Batna : mise hors d'état de nuire d'un réseau de voleurs de véhicules



Les services de la brigade de Gendarmerie nationale de Batna (wilaya de Batna) ont mis un terme, courant de cette semaine, aux activités d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules, a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué.

Ce réseau est spécialisé dans le démontage des véhicules volés et vendre à la casse les pièces détachées, a-t-on souligné de même source, précisant qu'il a été procédé au cours de cette opération à la récupération, dans la maison d'un citoyen situé à la commune d'El Djezzar, d'un véhicule touristique qui circulait sans papiers administratifs.

Dans le même logement un véhicule démonté et des pièces détachées ont été saisies par les mêmes services sécuritaires, a-t-on ajouté de même source.

Les membres de ce réseau ont été présentés devant les instances judiciaires, a-t-on ajouté de même source.

APS

Les formations favorisant l'employabilité des universitaires ont assuré un rapprochement avec le secteur économique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué hier que l'introduction des formations favorisant l'employabilité des universitaires avait assuré un rapprochement fructueux entre l'Université et son environnement socio-économique.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a élaboré et suivi de nombreux programmes visant à améliorer la qualité des formations disponibles et à introduire des formations favorisant l'employabilité des universitaires en vue de mieux répondre aux exigences de l'économie nationale, a déclaré M. Hadjar dans son intervention à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur l'évaluation du système LMD.

"Cela a assuré un rapprochement fructueux entre l'Université et son environnement socio-économique", a ajouté le ministre, en voulant pour preuve "l'accroissement du nombre de conventions de partenariat conclues entre les deux secteurs".

Mettant en avant l'intérêt particulier accordé par l'entreprise économique à sa relation avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Hadjar a estimé que cette relation "trouve tout son sens dans la conjoncture actuelle marquée par la baisse des recettes des hydrocarbures et la détermination des pouvoirs publics à asseoir une économie nationale compétitive".

Rappelant la volonté de tous les secteurs socio-économiques, publics et



privés, de "consommer algérien" pour réduire la facture des importations, le ministre a appelé à orienter une partie du système de formation universitaire vers les domaines d'intérêt de ces secteurs.

Pour ce faire, a-t-il dit, les partenaires de l'Université des secteurs économique et social doivent être pleinement associés à l'élaboration des programmes pédagogiques et d'enseignement et à la prise en charge des stages des étudiants en milieu professionnel.

Selon M. Hadjar, les dispositions de la nouvelle loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique ont permis d'établir les règles favorisant le rapprochement entre l'Université et le secteur économique. Le ministre s'est, par ailleurs, félicité des nouveaux acquis pour le secteur de la recherche scientifique prévus dans le projet de révision constitutionnelle, notamment la création d'un Conseil national de la recherche scientifique et des technologies.

IMPORTATIONS

Le dispositif des licences d'importation prévoit une mesure pour mettre fin au monopole

Le dispositif des licences d'importation prévoit une mesure visant à mettre fin au monopole de certains importateurs pour certains produits, a appris, hier, l'APS du président du secrétariat du comité chargé de délivrance de ces licences installé auprès du ministère du Commerce, M. Saïd Djellab.

"Dans la répartition des contingents par opérateur, des objectifs assignés est l'élimination du monopole. Ainsi, aucun opérateur n'aura le droit d'importer plus de 30% des contingents globaux fixés", précise le même responsable.

La liste officielle des produits soumis aux licences d'importation ainsi que les quotas globaux fixés seront annoncés dans les prochains jours, et ce, avant de procéder aux dépôts des



demandes des licences dont l'ouverture est prévue pour la deuxième quinzaine de janvier en cours.

Cette liste contient une dizaine de produits agricoles et industriels dont les véhicules, le ciment portland gris et le rond à béton. En outre, M. Djellab indique que les licences d'importation pour les véhicules concernera uniquement les opérateurs qui font la re-

vante en l'état.

"Pour les véhicules, les licences concerneront les véhicules de tourisme et du transport de personnes ainsi que les véhicules commerciaux. Tandis que les engins tels que les camions et tracteurs que des gens importent pour le propre fonctionnement de leur entreprise, ne sont pas concernés par ce dispositif de licences", souligne-t-il.

Cette précision est apportée par ce responsable du fait que des particuliers qui ont voulu importer des véhicules (tracteurs, camions...) pour le fonctionnement de leurs sociétés se plaignent des banques qui refusent d'effectuer les opérations de domiciliation bancaire pour motif d'exigence de la licence.

Concernant les quotas d'importation fixés pour les véhicules, M. Djellab fait savoir qu'aucune décision n'a encore été prise officiellement par le comité dont il préside le secrétariat.

Il indique, néanmoins, que la répartition par opérateur sera décidée par ce comité selon des critères précis à savoir: les courants d'échanges traditionnels de l'importateur, la situation fiscale et le type d'investissement sur le territoire national.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : La récupération du foncier industriel bientôt lancée

M.B.

La wilaya de Bordj Bou-Arréridj a organisé, lundi, à l'auditorium de l'université Bachir-El Ibrahimi une journée d'information sur l'investissement sous le thème "L'investissement, réalité et perspectives".

La rencontre a été ouverte par le wali M. Saïdoun Abdessaimai, en présence des chefs d'entreprises, des représentants des banques, des compagnies

d'assurance et du patronnat, des cadres de la wilaya, des enseignants et des étudiants de l'université.

Dans son discours d'ouverture, le wali a annoncé la récupération du foncier non exploité. «328 mises en demeure ont été envoyées aux bénéficiaires qui n'ont pas encore exploité ces terres», dira le wali en ajoutant que cette opération va permettre la mobilisation de toutes les ressources pour le développement du secteur et barrer la route aux faux investisseurs et au

bradage des terres de l'Etat. le wali a annoncé également la signature des permis de lotir pour les nouvelles zones industrielles de Bordj Bou-Arréridj et de Ras El Oued ainsi que les zones d'activité de d'El Euch , El Mehr et Mansourah .

Pour ce qui de la zone industrielle Mechta Fatima, commune d'El Hamadia, le wali a déclaré que 53 arrêtés de concession ont été en outre signés pour les investisseurs établis à. 60 autres seront signés dans un délai de 15 jours.

SONATRACH : Le plan d'investissement de l'actuel quinquennat maintenu (PDG)

Le plan d'investissement de Sonatrach pour l'actuel quinquennat (2015-2019) a été "maintenu globalement", a indiqué hier à Batna le président directeur général (PDG) de la Sonatrach, Amine Mazouzi dans une déclaration à l'APS.

"Les projets structurants ont été maintenus surtout qu'ils vont apporter de grands bénéfices pour le pays, pour la Sonatrach et les travailleurs", a précisé le responsable en marge de l'inauguration du centre régional médico-social des travailleurs de la Sonatrach et les ayants droit.

A une question relative aux nouvelles découvertes faites par le groupe Sonatrach, M. Mazouzi, affirmant qu'il y a eu toujours de nouvelles découvertes", a ajouté que "Sonatrach découvrait et découvrira, et que la majorité des découvertes sont réalisées sur ses propres fonds".

Mettant l'accent sur l'importance accordée à la ressource humaine, M. Mazouzi qui assistait à un exposé sur les missions et les capacités de ce nouveau centre implanté à la cité 1.000 logements AADL, en plein centre ville de Batna, a affirmé que "la Sonatrach demeurera une entreprise citoyenne".

Composé de dix-huit (18) locaux équipés dont quatre (4) cabinets médicaux, un cabinet de chirurgie-dentaire, un autre de prothèse dentaire, une salle de soins polyvalente, un laboratoire d'analyses médicales et une salle de radiologie, ce centre médico-social constitue un "acquis pour les travailleurs, la wilaya et toute la région", a considéré le PDG de la Sonatrach qui a sillonné en compagnie du wali de Batna cette nouvelle structure devant prendre en charge 10% des habitants de son environnement immédiat.

Ce nouveau centre régional médico-social offrira des prestations à environ 7.655 travailleurs et leurs ayants droit des wilayas de Batna et de Khencelia, a-t-on souligné précisant que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés visant à rapprocher les services des travailleurs notamment sur les plans social et médical.

La Sonatrach "œuvre sans cesse à améliorer les services offerts à cette frange", a-t-on indiqué dans un communiqué de presse, précisant que 2.731 agents affaires sociales veillent à maintenir l'intégrité de la santé physique et mentale des travailleurs et contribuent à offrir les meilleures conditions de vie et de travail au personnel de la Sonatrach en activité ou en retraite ainsi qu'à leurs ayants droit.

Le nouveau centre régional médico-social de Batna vient renforcer les neuf (9) structures similaires implantées à proximité des pôles industriels de Hassi Messaoud, Hassi R'mel, In Amenas, Arzew, Alger, Boumerdès, Béjaia, Skikda et Biskra, a-t-on précisé.

La direction des affaires sociales s'évertue à être présente dans les principales villes du territoire national, afin de réduire les distances, faciliter l'accès aux prestations et offrir aux travailleurs, retraités et à leurs ayants droit des prestations psycho-éducatives, socioculturelles et médico-sociales, a-t-on noté.

APS

PÉTROLE

Les Emirats arabes unis prévoient une reprise du marché pétrolier en 2016



Le ministre émirati de l'Energie, Suhail al-Mazrouei, a déclaré hier s'attendre à une reprise du marché pétrolier avant la fin de l'année, en dépit de la baisse actuelle des prix.

« Je suis fermement convaincu que le marché va connaître une correction avant la fin de 2016. C'est ce qu'indiquent les fondamentaux du marché », a affirmé le ministre devant un forum sur l'énergie organisé à Abu Dhabi.

Les Emirats arabes unis détiennent 5,9% des réserves pétrolières mondiales et 3,1% des réserves de gaz. Cette fédération de sept émirats est un acteur très important sur le marché énergétique mondial.

Les cours du pétrole ont atteint mardi un nouveau plus bas depuis 12 ans à cause de l'excès d'offre, de l'appréciation du dollar et de la demande morose.

Le cours du brut WTI hier sous les 31 dollars en Asie

Le cours du baril de « light sweet crude » (WTI) est tombé hier matin sous les 31 dollars, un plus bas de 12 ans, en raison de l'excès d'offre, de l'appréciation du dollar et de la demande morose.

Le baril WTI pour livraison en février reculait mardi matin de 45 cents à 30,96 dollars vers 09h00 GMT dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, référence européenne du brut, également pour livraison en février, cédait 47 cents à 31,08 dollars.

Le WTI n'avait plus été si bas depuis décembre 2003, le Brent depuis avril 2004.

Les cours de l'or noir ont plongé de 10% la semaine dernière alors que les investisseurs s'inquiètent de l'excès d'offre et de la faiblesse de l'économie chinoise, première consommatrice de pétrole.

Le brut étant libellé en dollar, la montée du billet vert rend l'or noir plus cher pour les investisseurs munis de devises plus faibles, ce qui tend à limiter la demande.

APS

FINANCES

Les avantages de la loi de finances 2016 en débat dimanche prochain à Oran

Les avantages de la loi de finances 2016 feront l'objet de débat, lors d'une journée d'étude dimanche prochain à Oran, ont annoncé hier les organisateurs.

Les avantages de cette loi de finances, notamment en ce qui concerne la promotion de l'investissement national public et privé et la création d'emplois, seront débattus lors de cette rencontre initiée par le Conseil national de la fiscalité, a indiqué le vice-président de ce conseil, Mohamed Amine Moufok lors d'un point de presse.

Placé sous le slogan "Pour une production algérienne en quantité et qualité", cette rencontre mettra la lumière sur les nouveautés de cette loi de finance, en matière d'exonération fiscale au profit de la création d'entreprises et de la plus-value économique favorisant la création d'emplois, a-t-il précisé.

Les participants débattront, entre autres, des dispositions de cette loi portant sur la protection du marché national à travers l'adaptation de systèmes de production répondant à cette exigence, a fait savoir ce responsable, soulignant que cette rencontre constituera une opportunité, en particulier pour les opérateurs économiques afin de mieux saisir ce po-



tentiel législatif pour accroître leurs activités et développer leurs investissements.

Cette journée d'étude prévoit la participation de représentants de différents domaines du secteur de la finance, des directeurs généraux des Douanes, des Im-

pôts et des Domaines et des PDG des banques.

Des experts, des universitaires, des opérateurs économiques, des représentants des chambres de commerce et de différentes administrations concernées seront également présents.

Un projet aurifère canadien suspendu dans le nord de la Grèce

Un groupe aurifère canadien a suspendu la construction d'une mine dans le nord de la Grèce et a menacé d'enfermer une seconde en raison de différends avec le ministère grec de l'Environnement.

Après avoir investi plus de 300 millions de dollars américains (276 millions d'euros) dans le projet Skouries, en Chalcidique, le groupe Eldorado Gold a décidé que «la construction et le développement» de ce projet minier «seront suspendus», a-t-il annoncé dans un communiqué lundi.

Le groupe canadien a expliqué que sa filiale locale, Hellas Gold, attendait depuis «plus de trois ans» un permis de construire, sans cesse «retardé», qui doit permettre d'ériger une usine de transformation.

Le site minier Skouries avait été fermé en août en raison de «la violation des conditions techniques», surtout environnementales, avait alors expliqué le ministre de l'Environnement Panos Skourletis. La justice avait finalement ordonné



en octobre la réouverture «temporaire» de la mine d'or.

«Hellas Gold est actuellement incapable d'achever ses plans de développement dans le nord de la Grèce en raison des actions et/ou de l'inaction du ministère et d'autres agences pour émettre à temps des permis», ce qui est non seulement une responsabilité légale, mais aussi une obligation contractuelle de l'Etat grec», a souligné Eldorado Gold.

Ainsi, un autre projet minier situé dans le nord de la Grèce, le projet Olympias, tarde à recevoir sa licence de remise à neuf et «si le ministère devait échouer à émettre le permis avant la fin du premier trimestre 2016», la construction de ce site serait également «suspendue», a mis en garde la société canadienne, rappelant que ce chantier emploie actuellement 500 personnes.

Un autre site minier, Stratoni, fait également l'objet d'une évaluation afin de déterminer la pertinence de la poursuite de son développement à la lumière du climat d'investissement actuel en Grèce», a poursuivi le groupe.

La dynamique de croissance stable dans les pays de l'OCDE

La dynamique de croissance reste globalement stable dans la zone OCDE mais les perspectives sont contrastées dans les grandes économies émergentes même si des signes de stabilisation se confirment en Chine et au Brésil, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Publiés lundi, les indicateurs composites avancés de l'OCDE, conçus pour anticiper les points de retournement de l'activité, continuent en outre de pointer un ralentissement de la croissance au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, bien qu'à partir de niveaux élevés.

L'indicateur global pour la zone OCDE est ressorti à 99,8 en novembre, inchangé par rapport au mois précédent. Le seuil de 100 correspond à la tendance à long terme de l'activité économique.

L'indicateur pour les seuls pays du G7 est de même stable à 99,6, ainsi que celui de la zone euro, à 100,6. La dynamique reste stable en Allemagne (99,9) et en Italie (inchangé à 100,9) mais l'indicateur pour la France (+0,1 à 100,9) traduit une consolidation de la croissance.

Le ralentissement de la croissance se poursuit en revanche en Grande-Bretagne (-0,2 à 99,1) comme aux Etats-Unis (-0,1 à 99,1) alors que la dynamique de l'économie japonaise se stabilise (99,8).

Parmi les principales économies émergentes, les indicateurs de la Chine (-0,1 à 98,4) et du Brésil (0,2 à 99,5) confirment les premiers signes de stabilisation qui s'esquissaient le mois précédent.

Mais celui de la Russie (-0,2 à 99,4) marque toujours un infléchissement de sa croissance et celui de l'Inde (+0,2 à 100,4) une consolidation de celle-ci.

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo chute de 1,28% à l'ouverture

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a débuté en nouvelle baisse de 1,28% la journée d'hier, après déjà cinq séances négatives d'affilée. L'indice phare des 225 valeurs vedettes de la place tokyoïte affichait à la première minute une perte de 227,03 points à 17.470,93 points, à cause d'un regain du yen face au dollar sur fond d'inquiétudes pour l'économie chinoise et de nouvelle chute des cours du pétrole

à leur plus bas niveau depuis décembre 2003. L'indice Elargi Topix de tous les titres du premier tableau lâchait pour sa part 1,23% (-17,80 points) à 1.429,52 points.

Du côté des changes, le dollar a dévisé à 117,65 yens (contre 118,30 yens vendredi à la fermeture de la place tokyoïte) et l'euro est tombé à 127,80 yens, soit un yen de moins qu'en fin de semaine passée.

AGRICULTURE

18.000 qx de menthe verte, récoltés à Ouargla

Plus de 17.940 quintaux de menthe verte ont été récoltés dans la wilaya de Ouargla, lors de la saison agricole 2014-2015, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette récolte a été réalisée sur une surface de 299 hectares dédiée à la culture de la cette plante aromatique et médicinale, notamment dans les communes de N'goussa, El-Alia, El-Hedjira, Témacine et Mégarine, soit un rendement de 60 quintaux à l'hectare, a précisé le chef de service d'organisation de la production et de l'appui technique.

La culture de la menthe verte, très prisée surtout pour la préparation du thé, revêt une grande importance parmi les cultures condimentaires pratiquées actuellement sur une superficie totale de 466 hectares, répartie sur pratiquement l'ensemble des palmeraies de la wilaya, a indiqué Djamel Boutlala.

La production de la menthe, qui possède une «bonne» adaptation aux conditions climatiques de la région, pourra être un réservoir pour l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique en matière première et offrir des marges bénéficiaires «considérables» pour les agriculteurs, a-t-il estimé.

Les surfaces agricoles dans la wilaya de Ouargla, où le palmier datier représente la principale culture, sont en «nette» hausse, grâce aux différents programmes de développement accordés par l'Etat afin de booster l'activité agricole dans cette région saharienne qui dispose de diverses potentialités naturelles, a-t-on signalé la DSA. Il s'agit, entre autres, d'immenses étendues de terres aptes à la mise en valeur, ainsi que des ressources hydriques abondantes contenues dans deux grandes nappes souterraines, à savoir le complexe terminal et le continental intercalaire.

Remise de 749 titres de concession agricole à Taïbet (Ouargla)

Pas moins de 749 titres de concession agricole ont été remis, de juillet 2013 à ce jour, à des jeunes dans la daïra de Taïbet, relevant de la circonscription administrative de Touggourt (wilaya d'Ouargla), a-t-on appris hier auprès du responsable de la subdivision vision agricole de cette daïra.

Cette opération porte sur la concession au profit des jeunes bénéficiaires d'une superficie globale de 3.110 hectares, répartie en 12 périmètres agricoles, dont sept (7) au chef-lieu de daïra, trois (3) dans la commune de M'naguer et deux (2) dans celle de Bennacer, a précisé Mohamed Bensâdia. Le même responsable a fait part d'une opération d'installation, cette semaine, de 82 agriculteurs au niveau de deux périmètres ayant fait l'objet d'aménagement et de réalisation de grands travaux consistant en l'ouverture de 18,5 km de pistes d'accès et la réalisation de 50% du réseau d'électrification agricole. Une opération similaire devra avoir lieu prochainement au niveau du périmètre de Miyeh El-Kebche, commune de M'naguer, d'une superficie de 750 ha, après avoir ouvert des pistes d'accès sur 24,5 km et réalisé un taux de 80% du réseau d'électrification agricole, a-t-il ajouté.

S'agissant de l'exploitation des autres périmètres, M. Bensâdia a signalé des retards accusés dans les travaux d'aménagement pour divers motifs, en plus d'autres questions afférentes au rattachement territorial du foncier agricole, à l'instar de celui retenu dans la commune de Bennacer limite avec la commune de Miyeh-Ouensa relevant d'une autre wilaya (El-Oued), a-t-on expliqué.

Pour remédier à ce problème, une autre surface de 2.000 ha a été délimitée dans la commune de Bennacer et fait l'objet d'études techniques pour la réalisation de pistes d'accès, a-t-il fait savoir.

BLIDA

Une production de 4 millions de qx d'agrumes attendue, malgré les aléas climatiques

La wilaya de Blida s'attend cette année à engranger une production de 4,2 millions de qx d'agrumes, selon les prévisions de la direction des services agricoles (DSA), qui œuvre, avec la contribution des professionnels du secteur, au développement de la filière à travers notamment l'extension des vergers agrumicoles de la wilaya et la formation des jeunes dans le domaine.

En dépit de conditions climatiques défavorables à la floraison des arbres, notamment en mai dernier, conjuguées aux vents chauds de novembre, la DSA escompte atteindre les objectifs fixés pour la filière par le contrat de performance de la wilaya, a assuré le chef du service de production à la DSA, Nacer Laouedj.

Une production jugé record de plus de 4,4 millions de qx a été réalisée, durant la campagne de l'année passée, dans la wilaya, avec un rendement estimé à 245 qx d'agrumes à l'hectare, est-il signalé de même source.

Selon M. Laouedj, les responsables du secteur sont déterminés à atteindre l'objectif fixé pour la filière, en produisant tout le soutien technique et matériel nécessaire aux agriculteurs, notamment en cas de conditions climatiques défavorables, parallèlement à l'accompagnement des agrumiculteurs tout au long du processus technique fixé pour eux (plantation, entretien et traitement des cultures).

Une autre option consiste en l'orientation d'un nombre d'agriculteurs du domaine vers la culture de certains types d'agrumes d'arrière saison, qui pourront répondre aux besoins de beaucoup de consommateurs, notamment la Valencia (orange) récoltée en mai, a indiqué le secrétaire de la Chambre d'agriculture de la wilaya, Abri Maâmar.

Les agrumiculteurs de la wilaya, signalent, ont une préférence pour certaines variétés d'agrumes au dépens d'autres, à l'instar des oranges Thomson et Navale, représentant 55 % des agrumes cultivés dans la région, sur



les 27 variétés existantes. Selon les responsables du secteur, la capitale de la Mitidja (Blida) était réputée, par le passé, pour l'abondance de différentes variétés d'agrumes, en son sein, durant neuf (9) mois de l'année, à l'exception de ceux de juin, juillet et août.

Réhabilitation des vergers agrumicoles

Actuellement, des efforts sont déployés par la DSA en coordination avec ses différents partenaires du secteur, pour la réhabilitation des vergers agrumicoles de la wilaya, dont un grand nombre sont devenus imprudentifs en raison de leur âge avancé.

Le programme de développement de la filière agrumicole dans la Mitidja, a ainsi permis la plantation d'un surface de 1.422 ha en agrumes, au titre du quinquennal écoulé. Une partie de ces plantations a été destinée au remplacement des vieux vergers, remontant à l'époque coloniale, alors que l'autre partie représente des extensions de vergers agrumicoles dans les communes de Blida, Boufarik, Chebli, Oued Alleug, Larbaa et Chiffa, a-t-on indiqué de même source.

Une autre surface de 3164,5 ha d'agrumes est programmée à la plantation, au titre du présent quinquennal 2014-2019, est-il encore signalé.

Formations pour les professionnels du secteur

La Chambre d'agriculture de Blida est partie intégrante dans ce programme de relance de la filière agrumicole, à travers l'organisation, à chaque campagne, de sessions de formation au profit des professionnels du

secteur, mais aussi à l'endroit de jeunes intéressés par cette filière arboricole.

Ainsi, une session de formation d'une durée de cinq (5) jours a été lancée lundi au profit de 140 stagiaires, qui bénéficieront d'une formation théorique et appliquée sur l'élégage des arbres au niveau des différents vergers de Chebli, Mouzaïa et Oued El-Alleug avec à la clé l'attribution de diplômes qualificatifs pour les jeunes, qui seront ainsi habilités à intégrer le domaine. «L'organisation de cette session de formation est une réponse à une doléance des professionnels du secteur, qui ont relevé un déficit en main-d'œuvre qualifiée», a souligné M. Abri, ajoutant que l'opération vise, également, à encourager les jeunes à intégrer la filière suite au constat d'un recul, a-t-il dit, dans la spécialité d'élégage des arbres notamment, dont la pratique est réduite, ces dernières années, aux personnes âgées.

Une situation qui a eu un impact négatif sur le cours des agrumes dans cette wilaya de la Mitidja, dotée d'un verger agrumicole d'une superficie globale de 17.820 ha. En effet, les agrumes, qui font l'objet d'une forte demande de la part des citoyens au vu de leurs bienfaits pour la santé et leur intérêt nutritionnel, demeurent «hors de portée» des bourses du citoyen modeste, qui les trouvent sur le marché à des prix allant de 100 à 150 DA le kg, suivant leur variété et qualité.

Un prix que de nombreux commerçants expliquent par l'orientation de la production de la wilaya vers d'autres régions du pays, créant ainsi une situation de fait de pénurie.

EL-BAYADH

Plusieurs projets pour renforcer les structures de la Gendarmerie nationale

Les structures de la Gendarmerie nationale seront renforcées cette année à El-Bayadh par plusieurs projets dans le but d'élargir la couverture sécuritaire dans cette wilaya, a-t-on appris hier de ce corps sécuritaire.

Il s'agit de la réception d'un siège de groupement d'intervention à Bougib (100 km au nord d'El-Bayadh), actuellement à 90% d'avancement de ses travaux, et d'un siège du groupement de wilaya de la GN à la sortie est du chef-lieu de wilaya, a révélé le commandant du groupement de wilaya, le lieutenant-colonel Yacine Azizi.

Les travaux de réalisation de trois nouveaux sièges de brigades territoriales seront également lancés cette année dans les communes de Sidi Tai-four, El-Mahra et El-Benoud, dans le cadre de la stratégie de la GN de renforcer sa présence dans les différentes



communes de la wilaya, a-t-il ajouté.

Le taux de la couverture sécuritaire de la wilaya avoisine les 70%, avec une présence sur le terrain dans 14 des 22 communes que compte la wilaya, selon la même source.

Ce corps de sécurité axe son action sur le travail de proximité et l'implication du citoyen dans les efforts de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a-t-il souligné.

Dans ce cadre, les services de la GN ont reçu 19.931 appels téléphoniques l'an dernier à travers le numéro vert, ce qui reflète le sens civique montré par le citoyen et son intérêt à communiquer avec les services de Gendarmerie, a estimé le même officier supérieur.

ÉNERGIE**300 foyers raccordés au réseau de distribution du gaz naturel à Ouanougha (M'sila)**

Trois cents (300) foyers ont été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel durant cette semaine dans la commune de Ouanougha (à 60 km au nord-ouest de M'sila), a-t-on appris hier des services de l'Assemblé populaire communale (APC).

L'opération d'alimentation en gaz naturel, destinée à plus de 3000 foyers dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, porte sur la réalisation de réseaux de transport et de distribution du gaz sur une trentaine de kilomètres, selon les services de la direction de l'énergie.

Le coût global du projet destiné à cette commune touchée par le séisme de 2010 est de plus de 400 millions DA, a indiqué la même source, ajoutant qu'à ce jour plus de 600 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel à Ouanougha, commune située dans une zone montagneuse.

Le reste du programme à réaliser à Ouanougha, soit plus de 2000 branchements au réseau de gaz naturel, sera réceptionné avant la fin du troi-



sième trimestre de cette année, a précisé la même source.

Le taux de couverture en gaz de ville dans la wilaya de M'sila est de

50% et devra atteindre les 80% après le raccordement de 10 communes restantes sur les 47 collectivités locales que compte la wilaya.

M'SILA**Saisie de psychotropes et de kif traité à Boussaâda**

Agissant sur information, les éléments de la sûreté de daïra de Boussaâda, au sud de M'sila, ont interpellé, en fin de journée de lundi, trois personnes détenant 5700 comprimés de psychotropes et un 500 g de Kif traité au niveau du quartier Ouled Sidi Slimane.

Les trois personnes ont été arrêtées après une forte résistance de leur part en utilisant des armes blanches (épées). Mais le professionnalisme des limiers de la justice a pris le dessus et les trafiquants ont été neutralisés.

En plus de la drogue et des psychotropes, les policiers ont saisi des armes blanches et une somme d'argent (25 millions de centimes) la rente des ventes de drogue.

L'enquête est toujours en cours.

M.B.

SELON LA PROTECTION CIVILE**Accidents de la circulation : 43 morts et 1.086 blessés en une semaine**

Quarante-trois (43) personnes ont trouvé la mort et 1.086 autres ont été blessées dans 994 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 3 au 9 janvier au niveau national, selon un bilan établi mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 5 morts et 45 blessés suite à 23 accidents, note la même source. Par ail-



leurs, 3.960 interventions ont été menées durant la même période par les unités de la Protection civile pour la couverture de 3.527 opérations diverses et l'assistance à personnes en danger.

Selon le même bilan, 936 interventions ont été effectuées, également, pour l'extinction de 621 incendies urbains, industriels et incendies divers.

TISSEMSILT : ATTRIBUTION DE 424 LOGEMENTS SOCIAUX**Les bénéficiaires invités à un tirage au sort****ABED MEGHIT**

Lundi dernier, les bénéficiaires des 424 logements sociaux ont été conviés par les services de l'OPGI de Tissemsilt, au niveau de la salle OMS Allaouet-Tayeb route de Ain El Bordj à Tissemsilt, pour procéder au tirage au sort du positionnement des 424 nouveaux locataires qui venaient de bénéficier de logements décents, qui va régler définitivement les problèmes des placements et des choix des sites des logements en question (280 logements) au site Seffah et (160 logements) à Ain Laurent. Par ailleurs, il ne reste que les travaux des VRD dans les deux sites.

Selon nos sources, cette initiative du tirage au sort est motivée unique-

ment par le seul souci de transparence. Et comme les services concernés ne peuvent satisfaire les désiderata des uns et des autres attributaires, faute de disponibilité suffisante en matière de qualité, il a fallu organiser un tirage au sort public qui allait persuader les citoyens à accepter le résultat.

D'autre part, les handicapés qui ont bénéficié des logements sociaux, cette frange de la société nécessite une meilleure attention et facilitation en matière de commodités de vie, et ils «sont prioritaires, pour peu qu'ils soient munis de leurs cartes qui justifient leur handicap, notamment physique». Le tirage au sort s'est déroulé dans une atmosphère sereine, où nous avons vu presque tous les bénéficiaires accompagnés de leurs familles. Par contre, le dos-

sier du logement social a été si bien géré et sans encombre aujourd'hui, que nous avons remarqué une forte présence des éléments de l'ordre public postés aux alentours de la salle OMS Allaouet-Tayeb, afin de sécuriser les lieux et de parer à toute tentative d'ébranler la quiétude qui régnait à l'intérieur de la salle, voire de déstabilisation de l'opération de tirage au sort.

Par ailleurs, 135 bénéficiaires dont les dossiers restent en suspens, ces derniers n'arrètent pas d'afficher leur impatience à être relogés dans un délai immédiat et leur cas reste compliqué par des fausses déclarations et exigences surréalistes relevées par la commission d'enquête et de recours.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Béchar : 6,9 tonnes de kif et des armes saisis en 2015 par la Gendarmerie nationale**

Une quantité de 6.908,50 kilos de kif traité et 86 comprimés de psychotropes et des armes avec munitions ont été saisis en 2015 par les éléments de la Gendarmerie nationale dans la wilaya de Béchar, a-t-on appris hier du commandant du groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

Les saisies de drogues ont été effectuées dans 86 affaires de détention et de commercialisation illégales des stupéfiants traitées par les différentes unités relevant du groupement de gendarmerie de la wilaya, a indiqué à l'APS le lieutenant-colonel Mohamed Haban.

Ces affaires pénales et criminelles liées au trafic de drogue qui ont été élucidées dans le cadre du plan de lutte contre les différents réseaux de trafic de drogues ont été aussi marquées par la saisie de deux (2) fusils d'assauts de type Kalachnikov, un fusil de chasse, un pistolet automatique, des jumelles et des munitions, en plus de quatorze (14) véhicules de différents types, deux motocyclettes de grosse cylindrée et un téléphone satellite, a-t-il précisé.

Quelque 80 individus sont impliqués dans ces affaires criminelles, dont 75 ont été placés en détention préventive et les autres libérés par la justice, a signalé l'officier Haban, relevant toutefois un recul de 22,09% du nombre d'affaires traitées par rapport à 2014 et de 68,60% du nombre de personnes impliquées dans ces affaires de détention et trafic illégaux de drogue.

Le renforcement des moyens de surveillance des frontières ainsi que de renseignement et la mise en place de moyens humains et matériels conséquents par le commandement de la Gendarmerie nationale ont permis l'obtention de ces résultats, selon le même officier supérieur.

TINDOUF**Baisse des affaires traitées par la police**

Une baisse a été enregistrée concernant les affaires traitées dans tous les types de criminalité, en 2015 par les éléments de la Sûreté nationale dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier de cette institution.

Le nombre d'affaires traitées durant l'année écoulée était de 339 affaires contre 430 traitées par la police judiciaire de la wilaya en 2014 et dont 140 concernent des atteintes aux personnes et 130 affaires relatives aux atteintes contre les biens, a révélé à l'APS le chargé de la cellule de communication à la Sûreté de wilaya de Tindouf.

Les services de police ont traité durant la même période 48 affaires de commercialisation illicite de drogue et 13 affaires relatives aux voies de fait, en sus de 5 affaires concernant la cybercriminalité, ayant donné lieu à la présentation de 397 personnes devant la justice, a ajouté Tahar Hadjal.

Les services de la sécurité publique ont, de leur côté, enregistré un recul concernant les accidents de la route avec 59 accidents et 228 contraventions routières enregistrées en 2015, contre 63 accidents et 1.721 contraventions en 2014, a-t-il aussi signalé. Les efforts déployés par les éléments de la Sûreté nationale ont ainsi permis de réduire le taux de criminalité, encourageant à la poursuite de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, a souligné l'officier de police.

APS

Angleterre : Des milliers de jeunes médecins britanniques en grève, environ 4000 opérations reportées

Des milliers de jeunes médecins de l'Angleterre ont entamé hier une grève de 24 heures pour revendiquer un nouveau contrat avec le gouvernement, causant ainsi le report d'environ 4000 opérations, selon le département de la Santé du gouvernement.

La grève, annoncée lundi par les médias, est la première des trois grèves prévues pour les semaines à venir. C'est aussi la première grève de médecins à revendications salariales en Angleterre depuis 1975.

Les revendications sont relatives aux salaires, mais aussi aux conditions de travail. Les jeunes médecins veulent être rémunérés pour le week-end de travail et des garanties pour limiter le nombre d'heures de travail.



Seul un service d'urgence est assuré depuis ce matin dans les hôpitaux et cliniques publics anglais, et des dizaines de groupements des médecins ont été organisés, avec une forte concentration à Londres et ses environs. Le département de la santé a annoncé sur son website qu'il travaillait en collaboration avec le service national de la santé (NHS) pour «minimiser l'impact de la grève sur les patients».

Il a également souligné que le chef de la direction de Salford royale NHS Foundation Trust, David Dalton, avait été nommé par le ministre de la Santé pour mener des négociations au nom du gouvernement et du NHS dans de nouveaux pourparlers avec la BMA.

HAÏTI

Ban Ki-moon réitère le soutien de l'ONU six ans après le séisme de 2010

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a réitéré lundi, à l'occasion du sixième anniversaire du tremblement de terre en Haïti, le soutien de l'Organisation «au peuple haïtien dans sa quête d'un avenir stable, démocratique et prospère».

«Demain, la famille des Nations unies marquera le sixième anniversaire du tremblement de terre en Haïti et rendra hommage aux

plus de 200.000 victimes, dont 102 personnes des Nations unies, qui ont péri lors de ce tragique événement», a dit M. Ban dans une déclaration publiée lundi.

«Unis et solidaires avec tous les Haïtiens qui ont perdu des proches dans cette catastrophe, nous honorons la mémoire de nos collègues», a-t-il ajouté.

Selon le chef de l'ONU, la voie du redressement et du développe-

ment à long terme n'est pas sans difficulté pour Haïti.

«Beaucoup d'Haïtiens continuent à faire face à de multiples défis liés au déplacement, à l'insécurité alimentaire, et au manque d'accès à l'eau et à l'assainissement. Haïti continue d'avoir besoin de l'aide internationale, et j'appelle par conséquent la communauté internationale à soutenir Haïti dans sa reconstruction et sa marche en avant», a-t-il conclu.

a-t-il dit. «Alors que nous rendons hommage aux victimes, la commémoration de cette tragédie doit être une source d'inspiration renouvelée et un appel à s'unir autour d'une vision commune pour un avenir stable, démocratique et prospère pour Haïti. Permettez-moi de réaffirmer l'engagement continu des Nations Unies à soutenir le peuple haïtien dans la réalisation de ses aspirations», a-t-il conclu.

SpaceX va de nouveau tenter de récupérer le 1^{er} étage de sa fusée

La société américaine SpaceX, moins d'un mois après avoir réussi à faire atterrir en douceur le premier étage de son lanceur Falcon 9 après un vol orbital, va tenter de répéter ce succès inédit dimanche, mais cette fois sur une barge flottante.

Selon un porte-parole lundi, cette nouvelle tentative aura lieu après le lancement depuis la base aérienne de Vandenberg, en Californie, du satellite d'observation des océans de la Nasa «Ja-

son-3». SpaceX a déjà essayé à trois reprises de faire poser en douceur le premier étage de Falcon 9 sur une plateforme flottante dans l'océan, mais sans succès.

En revanche, le 22 décembre dernier, SpaceX a réussi pour la première fois à faire retomber en douceur le premier étage de son lanceur en position verticale, près de Cap Canaveral, en Floride, d'où la fusée avait été lancée onze minutes auparavant

pour mettre sur orbite plusieurs petits satellites de communication. Si tout se déroule comme prévu dimanche, deux minutes après le lancement, le premier étage de Falcon 9 se séparera du second, qui transporte le satellite, pour se retourner et rallumer ses moteurs afin d'effectuer une descente contrôlée.

Le premier étage devrait à l'issue de sa descente venir se poser à la verticale sur une barge dans le Pacifique.

Manifestation contre le mouvement xénophobe allemand Pegida à Leipzig

Plusieurs milliers de personnes portant des bougies ont formé lundi soir à Leipzig (est de l'Allemagne) une «chaîne de lumière» pour protester contre le mouvement xénophobe Pegida.

Une coalition de syndicats, d'associations professionnelles et culturelles ainsi que des partis politiques avaient appelé à manifester contre une antenne locale du mouvement Pegida (Legida). Selon les estimations de l'association étudiante Durchgezählt, entre 2.500 et 2.900 personnes ont participé à cette manifestation. De l'autre côté de la ville, entre 2.500 et 3.400 sympathisants de Legida ont or-

ganisé leur propre manifestation, selon les chiffres de la police. Cette dernière avait déployé d'importants effectifs pour éviter que les deux cortèges ne se croisent.

Les manifestations ont pris fin sans incident majeur, même si quelque 250 casseurs masqués ont sévi dans le quartier de Connewitz.

La veille, les forces de l'ordre avaient dû disperser un rassemblement de militants de Pegida et d'extrême droite à Cologne (Ouest), protestant à nouveau contre les vols et agressions sexuelles commis lors du Réveillon par, semble-t-il, des étrangers.

MALI

L'ONU estime urgent de renforcer la mise en œuvre de l'accord de paix



Le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsous a affirmé lundi à New York qu'il était urgent de renforcer la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, mettant en garde contre la détermination des groupes terroristes à le faire échouer.

Au cours de la présentation du rapport du secrétaire général sur le Mali devant le Conseil de sécurité, M. Ladsous a estimé que la situation sur le terrain avait considérablement évolué depuis la dernière réunion du Conseil consacrée au Mali, en octobre dernier.

Cette amélioration a été obtenue grâce «aux efforts conjugués des autorités maliennes, des parties signataires de l'accord, de la médiation internationale et de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma)», a-t-il dit.

Ces efforts ont permis de renforcer la dynamique de dialogue et de concertation entre le gouvernement du Mali, la coordination des mouvements de l'Azawad et les groupes de la plateforme, et de créer un environnement plus propice au fonctionnement effectif des mécanismes de suivi de l'accord.

Ces mécanismes, à savoir le Comité de suivi de l'accord (CSA), présidé par l'Algérie et la Commission technique de sécurité, se sont d'ailleurs réunis à quatre reprises depuis cette réunion du Conseil de sécurité, a relevé M. Ladsous.

«Il faut cependant continuer à faire davantage» en insistant sur l'urgence à surmonter de concrétiser les défis dans les domaines politique, sécuritaire et humanitaire, a-t-il enchaîné.

Cependant il considère que «de processus de paix naissant demeure fragile et est confronté à la détermination affichée ces derniers mois par des groupes terroristes qui veulent le faire échouer», rappelant à ce titre l'attentat terroriste perpétré contre l'hôtel Radisson Blu à Bamako, le 20 novembre dernier qui a fait 20 morts.

Selon M. Ladsous, la Minusma a essayé 28 attaques entre le 23 septembre et le 16 décembre 2015, période couverte par le rapport du secrétaire général, contre 20 lors des trois mois précédents.

Face à cette situation, deux tiers des effectifs de la Force de la mission de l'ONU sont employés à protéger ses installations et ses convois.

M. Ladsous s'est dit également préoccupé par les retards accumulés dans la mise en œuvre d'autres réformes politiques et institutionnelles, qui sous-tendent l'accord de paix signé en juin 2015.

«Ces retards risquent de saillir la confiance entre les différents partenaires», a-t-il averti en insistant sur la nécessité d'établir des administrations locales provisoires et de mettre en œuvre des réformes institu-

tionnelles telles que la décentralisation ou la création de deux nouvelles régions de Taoudéni et Ménaka.

«L'un des enseignements de ces derniers mois est que les différents piliers de l'accord de paix sont intimement liés les uns aux autres», a-t-il relevé.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdoulaye Diop, qui s'exprimait à l'issue de la présentation du rapport, s'est félicité de la cessation des hostilités et de la diffusion des messages d'apaisement et de soutien à l'accord de paix que son gouvernement est déterminé à mettre en œuvre.

A propos du processus de désarmement et de réinsertion, M. Diop a attiré l'attention du Conseil de sécurité sur la nécessité d'accélérer la phase de cantonnement et a invité la Minusma à jouer pleinement son rôle et à amener les groupes armés à coopérer pour garantir la réussite de l'opération.

Il a estimé que le regain d'activités terroristes au nord du pays visait clairement à freiner la mise en œuvre de l'accord de paix et à créer «une psychose au sein de la communauté des hommes d'affaires et des investisseurs».

Conscient que les opérations de maintien de la paix n'ont pas vocation à lutter contre le terrorisme, M. Diop a invité les membres du Conseil de sécurité à envisager un renforcement de la capacité opérationnelle de la Minusma en vue de l'adapter au contexte sécuritaire.

M. Diop a mis en garde contre le danger d'assister à un embrasement de l'ensemble de la région du fait des interactions, «voire d'une jonction», entre les groupes terroristes opérant dans le Sahel, au nord du Mali, en Libye et dans le bassin du lac Tchad.

«Nous devons prendre très au sérieux la menace terroriste dans la région du Sahel», a-t-il affirmé, en ajoutant que ce serait une grave erreur que «d'accorder un traitement sélectif dans la lutte contre le terrorisme».

Par ailleurs le ministre malien a estimé à 3,5 milliards d'euros le coût global des actions de relèvement, de réduction de la pauvreté et de développement au Mali au cours des six prochaines années, en indiquant qu'un mécanisme de concertation a été créé entre le gouvernement malien et ses partenaires financiers pour assurer une gestion optimale et transparente des ressources destinées à la mise en œuvre de l'accord.

LA DÉPRESSION FAIT VIEILLIR PLUS VITE LES CELLULES

La dépression n'affecte pas que l'équilibre psychologique. Elle s'imprimerait jusqu'aux cellules et accélérerait leur vieillissement, selon une nouvelle étude.

La dépression donne un sérieux coup de vieux. Et ce n'est pas que dans la tête que ça se passe. Cette maladie affaiblirait l'organisme jusqu'aux cellules, qu'elle fait vieillir plus vite. Une nouvelle étude hollandaise parue dans la revue Molecular Psychiatry suggère que ce trouble mental pourrait accélérer ce processus de vieillissement en moyenne de quatre à six années ! Les experts savent déjà que les personnes dépressives sont plus à risque de maladies liées à l'âge comme certains cancers, le diabète, l'obésité et des maladies cardiaques. Ce constat s'explique en partie par l'association de la maladie avec un certains facteurs de risque comme l'alcool et un manque d'activité physique.

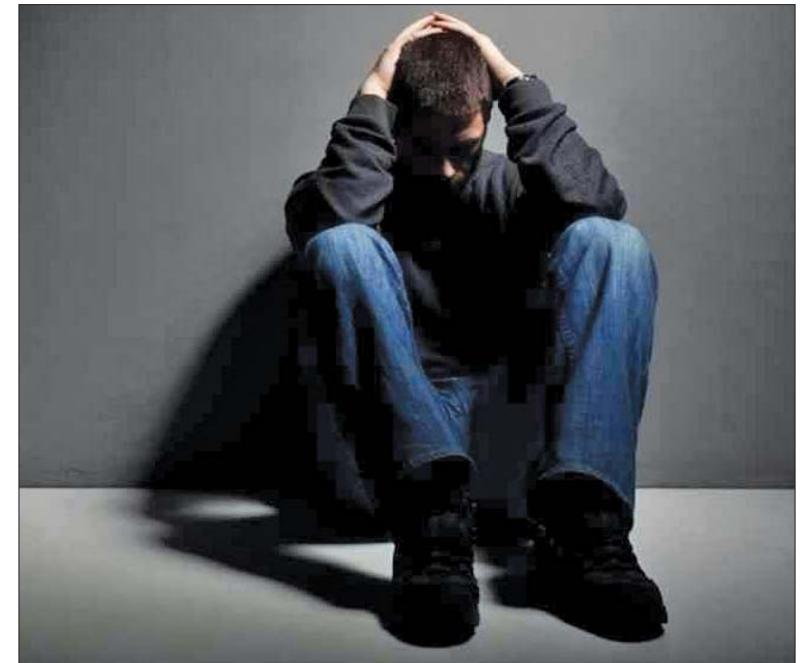
Mais les scientifiques soupçonnent aussi depuis longtemps que la dépression laisse des traces dans les cellules. C'est ce qu'ont voulu savoir le Dr. Josine Verhoeven de l'University Medical Centre à Amsterdam aux Pays Bas et ses collègues. Pour cela, ils ont recruté 2407 volontaires. Parmi eux, un tiers souffrait de dépression, un

autre avait traversé un épisode dépressif par le passé, et le dernier tiers n'était et n'avait jamais connu de dépression.

Les scientifiques ont analysé le changement des structures au sein des cellules en regardant la longueur des télomères. Ces extrémités des chromosomes raccourcissent naturellement au fur et à mesure que les cellules se divisent. Mesurer leur longueur constitue donc un bon moyen d'évaluer le vieillissement des cellules. Après observation, il est apparu que les personnes les plus sévèrement dépressives avaient des télomères plus courts que les autres.

Du sport pour inverser le processus ?

«Cette étude à large échelle fournit la preuve que la dépression est associée à des années de vieillissement biologique, surtout chez ceux qui connaissent les symptômes chroniques les plus sévères», concluent les chercheurs. Une inconnue persiste dans cette étude : il n'est pas possible de sa-



voir si ce processus de vieillissement associé à la dépression est réversible. Si c'est le cas, faire du sport pourrait bien inverser le

processus. Une récente étude parue dans The Lancet Oncology a démontré que la longueur des télomères augmentait chez les per-

sonnes faisant du sport et ayant un régime alimentaire sain. Autrement dit une bonne hygiène de vie rajeunirait les cellules.

SE PESER FRÉQUEMMENT AUGMENTE LE RISQUE DE DÉPRESSION

Votre ado se pèse matin, midi et soir ? Attention : cette obsession pourrait provoquer des troubles psychologiques, parmi lesquels la dépression. On vous explique tout.

On s'en doutait un peu mais cette fois, c'est confirmé : notre pèse-personne nous veut du mal. Une nouvelle étude clinique menée par des chercheurs de l'Université du Minnesota (Etats-Unis) vient de montrer que les jeunes filles qui se pesaient fréquemment avaient

plus de risques que les autres de développer des troubles psychologiques : déprime, dépression, baisse de l'estime de soi etc. Ça fait réfléchir !

Il faut dire que lorsque l'on est complexé par son corps, le passage sur la balance est bien souvent une déception. Qui peut conduire à des coups de blues, voire pire. Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont suivi 2000 jeunes filles pendant une période de 10 ans (1998-2008).

Surprise : au terme de l'expérience, les adolescentes qui avaient déclaré se peser « souvent », voire « de plus en plus souvent » étaient aussi celles qui présentaient le plus de troubles psychologiques. « Nous avons réalisé la même étude avec des jeunes hommes, mais la relation entre la santé psychologique et la fréquence des pesées n'a pas été aussi évidente », expliquent les scientifiques, qui ont publié leurs travaux dans la revue scientifique Journal of Nutrition Education and Behavior. « Les parents doivent rester vigilants vis-à-vis des complexes de leurs ados, ajoutent-ils. Il est plus facile d'entamer une discussion au sujet du corps de l'enfant (et de son rapport à son corps) que de l'aider à sortir d'une dépression ou de restaurer son estime de soi. Par ailleurs, paradoxalement, les troubles psychologiques causés par une obsession minceur omniprésente peuvent conduire à de l'obésité. L'at-

L'AMITIÉ AIDERAIT À RESTER EN BONNE SANTÉ

Les adolescents qui ont des amis proches seraient en meilleure santé à l'âge adulte, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Psychological Science.

Les adolescents fidèles en amitié qui se conforment au groupe seraient en meilleure santé à l'âge adulte que les personnes qui restent à part et ne font pas d'effort pour se socialiser.

« La vie sociale très intense des ados, et l'énergie qu'ils investissent pour la maintenir, pourrait indiquer une reconnaissance instinctive du fait que l'amitié et le bien-être vont de pair », affirment les auteurs de l'étude. Les chercheurs de l'Université de Virginie (Etats-Unis) ont mené une étude avec 171 ados, âgés de 13 ans et les ont suivis jusqu'à leur 27ème anniver-



saire. Les chercheurs les interrogeaient régulièrement les premières années, puis une fois par an à partir de leurs 25 ans sur la socialisation, et la qualité de leurs relations amicales. A 25 ans, les participants ont participé à un bilan médical général et à une analyse de leur état de santé mental. Pendant l'étude, les volontaires ont dû nommer leur meilleur ami, qui a dû répondre eux aussi un questionnaire sur la qualité de leur relation amicale.

Après ajustements de facteurs de risque (poids, consommation d'alcool, de tabac, de drogue antécédents familiaux et statut socio-professionnel de la famille), les chercheurs ont mis en exergue la qualité des relations amicales et les efforts faits par les adolescents pour être conformes aux attentes de la société et leur santé. Les

conclusions de cette étude révèlent qu'à la fois les amitiés fortes et les efforts produits pour se conformer aux autres à l'adolescence étaient associés à une meilleure santé à 27 ans. « Ces résultats indiquent que le fait de rester proches - et ne pas s'exclure - du groupe à l'adolescence a des conséquences sur la santé physique des adultes sur le long terme », explique le professeur Joseph Allen de l'Université de Virginie, co-auteur de ces recherches.

« Du point de vue des risques et de la prévention, les difficultés à créer des relations d'amitié proches en début d'adolescence peuvent désormais être considérés comme un marqueur de risque de difficultés de santé sur le long terme », conclut le professeur Joseph Allen.

COMMENT AIDER SON ADO ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Être gêné dans ses activités quotidiennes, prendre son traitement tous les jours... Composer avec une maladie chronique est encore plus compliqué à l'adolescence. Mais c'est possible et on peut les aider.

Vivre avec une maladie chronique à l'heure des premières révoltes n'a rien de simple. «Quand la maladie s'est déclarée dans l'enfance, des relations serrées se sont tissées entre le jeune patient, les parents et les soignants. Mais quand elle apparaît au moment de l'adolescence, elle est souvent plus difficile à accepter», explique le Dr Paul Jacquin, spécialiste de la médecine de l'adolescent à l'hôpital Robert-Debré (Paris).

Mais quel que soit le cas de figure, une maladie chronique perturbe toujours les aspirations de la jeunesse : prise d'autonomie, souci de ressembler aux copains, quête d'identité, sexualisation... «Les adolescents ont tendance à cacher leur maladie pour qu'elle ne les empêche pas d'être «normaux», c'est-à-dire comme les autres», explique le médecin. Le risque ? Que l'ado se soigne mal, voire plus du tout.

Les parents sont souvent désespérés lorsqu'il s'agit de communiquer et regrettent l'ère du « statu quo» de l'enfance. «Il est important de les accompagner dans l'idée que leur enfant a besoin de s'émanciper et que leur rôle est de lui faire confiance pour rendre cette autonomisation possible», souligne Dr Jacquin. Les groupes de parents mis en place par des associations de soutien (voir encadré) peuvent aider à trouver la juste distance.

Il faut aussi ouvrir le dialogue avec l'adolescent au sujet de sa maladie et intégrer celle-ci à son projet de vie. Si certains métiers lui seront interdits, si des problèmes de fertilité peuvent se poser à l'âge adulte, il est nécessaire d'en parler. «Aménager des rencontres, sans les parents, entre le jeune et son médecin est primordial pour qu'il puisse aborder toutes les questions», ajoute le spécialiste.

Les copains jouent aussi un rôle déterminant, à un âge où l'on prend davantage comme modèle un camarade de classe que son père ou sa mère. «Ce qu'un ado craint le plus, c'est la pitie des autres. Pour s'en préserver, il aura tendance à faire comme si de rien n'était. Pourtant, c'est important qu'il en parle à ses copains et copines, qu'il dise ce qu'il a, ce que ça implique et éventuellement, qu'il ne souhaite pas en reparler. «Rejoindre un groupe de patients atteints de la même maladie peut être rassurant : séances «d'éducation thérapeutique», voire séjours de vacances organisés par certaines associations. Mais il ne faut pas réduire l'ado à sa pathologie.

ETRE MÈRE DE FAMILLE NOMBREUSE PROTÈGE DU VIEILLISSEMENT

Mettre au monde de nombreux enfants protégerait du vieillissement. Les femmes qui donnent naissance à de nombreux enfants présenteraient des modifications génétiques qui se traduirraient par un ralentissement du processus de vieillissement.

Les femmes mères d'une famille nombreuse semblent protégées par leurs multiples grossesses, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Plos One. La longueur de leurs télomères (marqueur du vieillissement) montre qu'elles vieillissent moins vite que les autres. En cause la production d'œstrogène, un antioxydant puissant.

Les chercheurs de l'Université Simon Fraser (Canada) ont évalué le nombre d'enfants nés de 75 femmes à partir de deux communautés rurales indigènes guatémaltèques et ont mis ce chiffre en corrélation avec leurs longueurs de télomères. La longueur des télomères (régions situées au bout des chromosomes mais ne comportant pas de gènes codant pour des protéines) des participants ont été mesurés à 13 ans d'intervalle, à travers des échantillons de salive.

Avoir des enfants protège du vieillissement

Les résultats de l'étude contredisent la théorie selon laquelle le fait d'avoir eu plusieurs enfants accélère le rythme de vieillisse-



ment biologique. En fait, normalement, plusieurs facteurs (dont l'âge, le stress et l'inflammation) concourent à faire raccourcir les télomères.

«Le ralentissement du rythme de raccourcissement des télomères trouvé chez les participantes de l'étude qui ont le plus d'enfants pourrait être attribué à l'augmentation spectaculaire de

l'œstrogène, une hormone produite pendant la grossesse», explique Pablo Nepomnaschy. «L'œstrogène est un puissant antioxydant qui protège les cellules contre le raccourcissement des télomères.», rappelle le chercheur.

«Les femmes que nous avons suivies au cours de l'étude provenaient de populations à fécondité

naturelle où les mères qui portent de nombreux enfants reçoivent plus de soutien social de leurs parents et amis», explique Pablo Nepomnaschy. «Un plus grand soutien conduit à une augmentation de la quantité d'énergie métabolique qui peut être affectée à l'entretien des tissus, ce qui ralentit le processus de vieillissement.»

GRANDIR DANS UNE FAMILLE NOMBREUSE DIMINUE LE RISQUE DE DIVORCE À L'ÂGE ADULTE

Appartenir à une grande fratrie est-elle la clé d'une vie de couple réussie ? Une étude de l'université de Ohio associe la taille d'une famille au risque de divorce.

C'est bon d'avoir des frères et des sœurs. En 2010 déjà, un professeur de psychologue de l'université d'Ulster en Irlande du nord assurait qu'avoir une sœur contribuait au bien-être émotionnel. Il semblerait à présent que les frères et sœurs seraient garants de notre bien-être affectif. Doug Downey, professeur de sociologie à l'université de l'Ohio a présenté les conclusions de ses travaux à la 108e assemblée annuelle de l'American Sociological Association. Les ré-

sultats de ses recherches tendent à prouver que plus on a de frère et sœur, biologiques ou issus de famille recomposée, plus on a de chances d'être heureux en ménage.

Pour appuyer ses propos, le chercheur s'est servi des données du General Social Survey recueillies auprès de 57 000 adultes entre 1972 et 2012. Indépendamment des facteurs confondants comme l'âge, le statut socioéconomique, la structure familiale, le sexe, l'âge au moment du mariage, la religion ou encore l'orientation sexuelle, les universitaires se sont rendus compte que les frères et sœurs constituent un rempart contre le divorce. Chaque frère ou sœur «en

plus», qui se greffe à la famille au gré des alliances par exemple, augmenterait la capacité à se prémunir du divorce. Les sociologues avancent que jusqu'au nombre de sept, les frères et sœurs enclencheraient un cercle vertueux.

La théorie des chercheurs veut que les personnes bien entourées et bénéficiant d'un soutien familial, soient plus capables de faire face aux problèmes de couple. Grandir dans une famille nombreuse permettrait de développer plus d'empathie, d'écoute et de facilité à communiquer, des atouts pour une vie de couple harmonieuse.

LES BÉBÉS D'ÉTÉ EN MEILLEURE SANTÉ ?

Votre date de naissance pourrait avoir une influence sur votre état de santé. Des chercheurs en biomédecine de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) ont publié une étude dans la revue *Heliyon* démontrant que la saison de naissance, étroitement liée au taux d'exposition *in utero* en vitamine D, jouait un rôle sur l'état de santé à l'âge adulte.

Les chercheurs ont comparé la saison de naissance avec le poids à la naissance, l'âge de la puberté, la taille adulte et l'indice de masse corporelle (IMC)

pour 450 000 participants au Royaume-Uni. Résultat : les adultes nés en juin, juillet et août sont en moyenne plus grands que les autres. En parallèle, la saison de naissance semble jouer un rôle sur l'âge de la puberté. Ainsi, les petites filles nées en période estivale auraient leurs premières règles à un âge plus tardif que celles nées en hiver. Ces dernières auraient même plus de risque de développer une puberté précoce. Un avantage médical pour les jeunes filles nées en été puisqu'une puberté plus tar-

dive diminue les risques de maladies cardiovasculaires et de cancers hormono-dépendants.

Cependant, les chercheurs n'ont pas observé de différence significative de la saison de naissance sur le surpoids ou l'obésité.

Plus de vitamine D en été

Les mécanismes sous-jacents restent encore mal connus mais les chercheurs évoquent un possible rôle de l'exposition *in utero* à la vitamine D. Celle-ci est en effet fa-

briquée sous l'action du soleil. Or les mères des bébés d'été ont bénéficié d'une durée d'ensolilement dans les mois précédents la naissance plus importante que celles des bébés d'hiver.

D'après les chercheurs, la durée d'ensolilement serait particulièrement profitable au cours du dernier trimestre de la grossesse. Pendant cette période, la quantité de vitamine D pourrait avoir un impact conséquent sur le développement de l'enfant à naître, persistant au moins jusqu'à sa puberté.

RD CONGO

9% des Congolais auront besoin d'assistance humanitaire en 2016 (ONU)

Les Nations unies ont estimé lundi à 9% le nombre de Congolais qui auront besoin en 2016 d'une assistance humanitaire. «Une crise humanitaire aux proportions massives a plongé 7,5 millions de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire et de protection, soit près de 9% de la population de la RDC (République Démocratique du Congo) projetée pour 2016», selon le «plan de réponse humanitaire 2016». «Bien que l'Est de la RDC demeure la partie du pays la plus frappée par la crise avec plus de 1,6 million de déplacés internes fin 2015, les besoins humanitaires se manifestent sur l'ensemble du territoire», a précisé le Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha). Dans son plan, Ocha prévoit, avec l'aide de ses partenaires, de venir en aide à 6 millions de personnes en RDC cette année avec un budget de 690 millions de dollars.

NIGERIA

7 morts dans une nouvelle attaque de Boko Haram



Sept personnes ont été tuées dans une nouvelle attaque menée par des membres du groupe terroriste Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, ont rapporté hier la police et un responsable local.

L'attaque a eu lieu dimanche soir à Madagali, une ville reculée du nord de l'Etat d'Adamawa, souvent attaquée malgré la contre-offensive militaire en cours contre le groupe Boko Haram.

«Ils ont tué sept personnes et brûlé 10 maisons», a déclaré l'ancien responsable administratif de Madagali, Maina Ularamu, cité par l'AFP, qui a précisé que les soldats avaient poursuivi les assaillants jusque dans la brousse. «Nous appelons les agences de sécurité à lancer une mission (...) pour chasser les insurgés, parce qu'ils se servent de la brousse comme d'une base arrière opérationnelle, d'où ils attaquent Madagali et ses environs», a-t-il ajouté.

Le porte-parole de la police de l'Etat d'Adamawa, Abubakar Othman, a confirmé le bilan donné par M. Ularamu, précisant que deux personnes avaient aussi été blessées. Madagali et plusieurs villes et villages des environs ont été pris pour cibles par Boko Haram à de nombreuses reprises ces derniers mois, au moment où le groupe armé était chassé de son fief de la forêt de Sambisa, non loin de là. Le 28 décembre, deux femmes kamikazes se sont fait exploser dans un marché de Madagali, tuant au moins 30 personnes -- une des sept attaques survenues le mois dernier contre des cibles le plus souvent situées dans des zones reculées. Le président Muhammadu Buhari, élu l'année dernière, qui a promis de mettre fin à l'insurrection de Boko Haram qui a fait plus de 17.000 morts depuis 2009, a déclaré le mois dernier avoir «techniquement remporté la guerre» et avoir «freiné considérablement l'insurrection» de Boko Haram.

IL S'EST OUVERT HIER À ALGER

Colloque sur les initiatives de paix et de sorties de crise au Mali et en Libye

Les travaux d'un colloque intitulé "Mali-Libye, initiatives de paix et de sorties de crise: quelles perspectives pour la stabilité régionale?", se sont ouverts mardi à Alger en présence d'officiers généraux et de cadres de l'Armée nationale populaire (ANP).



Au nom de Monsieur le Général des corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le Général-Major Chérif Zerad, chef du Département emploi et préparation de l'état-major de l'ANP, a procédé à l'ouverture de ce colloque organisé, au cercle national de l'Armée à Béni Messous, par l'Institut militaire de Documentation, d'Evaluation et de Prospective du ministère de la Défense

national. Le colloque a été animé par des chercheurs experts en relations internationales et des cadres de l'institution militaire.

Des interventions qui ont trait à l'étude des différentes formes des crises malienne et libyenne ont été présentées, à travers une étude de l'incidence des différents acteurs qui ont intervenu dans le processus du règlement des deux crises.

Ces interventions ont eu également pour objet l'approfondissement de la réflexion autour des complexités entourant toute mission d'intermédiation ainsi que l'étude des scénarios de sorties de crise et ce, en se basant sur une analyse minutieuse qui a permis de dissiper toute ambiguïté et de présenter une perspective nouvelle sur la situation que connaissent le Mali et la Libye.

KENYA

CPI: l'accusation appelle les juges à ne pas abandonner le procès du vice-président kényan William Ruto

L'accusation a appelé hier les juges du vice-président kényan William Ruto à ne pas abandonner son procès devant la Cour pénale internationale (CPI) après que l'accusé ait demandé l'abandon des poursuites pour crimes contre l'humanité durant les violences post-électorales de 2007-2008.

L'accusation possède "la quantité de preuves" nécessaire pour obtenir une condamnation, a déclaré Anton Steynberg, du bureau du procureur, lors d'une audience publique, la première dans les nouveaux locaux permanents de la CPI. William Ruto, 49 ans, et le présentateur de radio Joshua Arap Sang, son co-accusé de 40 ans, sont poursuivis pour des meurtres, persécutions et déportations commises durant les violences post-électorales de 2007-2008. Leur procès s'est ouvert en septembre 2013. Ils comparaissent libres et plaident non coupable. Ces violences, qui ont suivi la réélection du président Mwai Kibaki face à Raila Odinga, ont fait plus de 1.300 morts et 600.000 déplacés, selon



l'accusation. "Il y a eu des tueries, des pillages", a déclaré M. Steynberg, qualifiant la vallée du Rift "d'épicentre" des violences. De nombreuses personnes tuées ne l'ont pas été par des armes blanches ou en étant brûlées, selon M. Steynberg, qui a évoqué des violences "de civils contre des civils".

Faute de preuves, l'accusation avait abandonné en décembre 2014 les poursuites contre le président kényan Uhuru Kenyatta, ancien rival devenu

allié politique de M. Ruto.

MM. Ruto et Sang ont eux demandé fin 2015 l'abandon des poursuites. La défense de M. Ruto a notamment argué que le comportement de son client était "au-delà de tout reproche" et que le dossier présenté initialement par l'accusation "ressemble très peu" à celui présenté au cours du procès.

Les témoins ont été un des talons d'Achille du dossier de l'accusation. Pas moins de 16 des 42 témoins avaient en effet changé leur témoignage ou refusé de témoigner, citant des menaces, des intimidations ou la peur de représailles.

La CPI avait autorisé en août l'accusation à utiliser des dépositions de témoins recueillies avant leurs rétractions. Deux Kényans avaient été arrêtés en juillet à Nairobi. Ils sont accusés d'avoir soudoyé des témoins.

Le Kenya a vivement critiqué les poursuites contre son président et son vice-président. L'Union africaine (UA) accuse par ailleurs la CPI de ne cibler que des Africains.

LIBYE

Attentat de Zliten: le PM libyen sollicite l'aide de l'Italie pour «soigner les blessés graves»

L'Italie a évacué 15 policiers libyens blessés dans l'attentat du 7 janvier revendiqué par l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (Daech/EI) à Zliten, à la demande du Premier ministre désigné Fayez el-Sarraj, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères.

L'attentat au camion piégé contre un centre de formation de la police avait fait plus de 50 morts et une centaine de blessés. «Le conseil de la présidence libyenne a demandé l'aide du gouvernement italien pour soigner les blessés graves», a expliqué le ministère dans un communiqué, évoquant une "intervention humanitaire".

Parti lundi matin d'une base au sud de Rome avec à bord 20 médecins et infirmiers ainsi que du personnel de sécurité du ministère de l'Intérieur, un avion de transport militaire italien s'est posé peu après à Misrata (200 km à l'est de Tripoli), où avaient été conduits les blessés de Zliten.

Cette opération "représente un geste concret de solidarité et de soutien de l'Italie envers le peuple libyen dans une phase particulièrement délicate de l'actuel processus de stabilisation du pays", a souligné le ministère. Profitant du chaos politique dans lequel est plongé le pays depuis quatre ans, l'EI monte en puissance en Libye. L'attentat de Zliten est le plus meurtrier depuis les événements qui ont mis fin au régime de Maamar El-Gueddafi en 2011. L'ONU s'efforce de mettre en place un gouvernement d'union sous la direction de M. Sarraj, qui avait été reçu fin décembre à Rome par le chef du gouvernement italien, Matteo Renzi.

Après cette rencontre, l'Italie, ancienne puissance coloniale, avait assuré qu'elle était «prête à répondre rapidement, et dans le cadre nécessaire de la légalité internationale, aux éventuelles demandes d'assistance de la Libye».

APS

TURQUIE**10 morts et 15 blessés dans une explosion sur un site touristique à Istanbul**

Au moins 10 personnes ont été tuées hier dans une explosion d'origine inconnue survenue dans le quartier touristique de Sultanahmet, à Istanbul.



• 10 morts dont 8 Allemands dans l'attentat-suicide

L'explosion survenue près de la basilique Sainte-Sophie et de la Mosquée bleue, a également fait 15 blessés.

Un précédent bilan donné par les médias turcs a fait état de plusieurs blessés.

La raison de l'explosion est en cours d'étude, a-t-on indiqué alors que les médias évoquent la thèse d'un attentat-suicide.

La Turquie vit depuis plusieurs mois en état d'alerte depuis le double attentat suicide qui a fait 103 morts le 10 octobre 2015 devant la gare centrale d'Ankara et avait fait plus de 100 morts.

morts le 10 octobre 2015 devant la gare centrale d'Ankara.

Cette attaque, la plus meurtrière jamais survenue sur le sol turc, a été attribuée par les autorités au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech).

L'UE réaffirme sa solidarité avec la Turquie face au terrorisme

L'Union européenne (UE) a réaffirmé hier sa solidarité avec la Turquie face au terrorisme après l'attentat suicide qui a fait au moins dix morts et 15 blessés dans le quartier touristique de la place Sultanahmet à Istanbul, soulignant la nécessité d'"intensifier" leurs efforts de lutte contre ce fléau. "L'UE et la Turquie sont unies contre toute forme de terrorisme", a déclaré la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini dans un communiqué commun avec le commissaire à l'Elargissement, Johannes Hahn. "La lutte contre le terrorisme a été reconnue comme une priorité lors du sommet UE-Turquie le 29 novembre 2015", a encore rappelé la Haute représentante de l'UE aux Affaires

étrangères et la politique de sécurité. "Nous devons intensifier nos efforts à cet égard dans le plein respect de nos obligations en vertu du droit international, y compris les droits de l'homme et du droit humanitaire", a insisté Mogherini dans sa déclaration. Au moins 10 personnes ont été tuées et 15 blessées mardi matin à Istanbul dans "un attentat suicide commis par une personne d'origine syrienne", selon le président turc, Recep Tayyip Erdogan, qui a secoué le quartier très touristique de Sultanahmet, près de la Mosquée bleue. Un autre attentat, plus meurtrier, a été commis le 10 octobre 2015 devant la gare centrale d'Ankara et avait fait plus de 100 morts.

L'explosion d'Istanbul due à un "attentat suicide d'origine syrienne"

L'explosion qui a tué au moins 10 personnes et blessé 15 autres hier dans le cœur historique d'Istanbul est due à "un attentat-suicide commis par une personne d'origine syrienne", a déclaré le président turc Recep Tayyip Erdogan.

"C'est un kamikaze d'origine syrienne qui a perpétré cet acte terroriste", a-t-il dit lors d'un discours public à Ankara.

La Turquie vit depuis plusieurs mois en état d'alerte depuis le double attentat suicide qui a fait 103 morts le 10 octobre 2015 devant la gare centrale d'Ankara.

Cette attaque, la plus meurtrière jamais survenue sur le sol turc, a été attribuée par les autorités au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech).

Le Premier ministre turc convoque une réunion de crise à Ankara

Le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu a convoqué hier une réunion de crise à Ankara après une violente explosion, probablement un attentat, qui a tué au moins dix personnes dans le cœur historique d'Istanbul, a indiqué une source gouvernementale.

Les principaux responsables de la sécurité, dont le ministre de l'Intérieur Ersan Ala et le chef des renseignements secrets (MIT), Hakan Fidan,

étaient notamment appelés à y participer, a précisé cette source citée par l'AFP.

Au moins 10 personnes ont été tuées hier matin dans l'explosion d'origine inconnue survenue dans le quartier touristique de Sultanahmet, à Istanbul, selon un bilan officiel.

L'explosion survenue près de la basilique Sainte-Sophie et de la Mosquée bleue, a également fait 15 blessés. La raison de l'explosion est en

cours d'étude, a-t-on indiqué alors que les médias évoquent la thèse d'un attentat-suicide.

La Turquie vit depuis plusieurs mois en état d'alerte depuis le double attentat suicide qui a fait 103 morts le 10 octobre 2015 devant la gare centrale d'Ankara. Cette attaque, la plus meurtrière jamais survenue sur le sol turc, a été attribuée par les autorités au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech).

Un Palestinien tué par l'armée d'occupation israélienne lors de heurts en Cisjordanie



Un jeune Palestinien a été tué hier par l'armée d'occupation israélienne lors de heurts près de Beit-Lehm, en Cisjordanie occupée, a indiqué le ministère palestinien de la Santé.

Suror Ahmad Abu Suror, âgé de 21 ans et originaire du camp de réfugiés d'Aida, à Beit-Lehm, a été mortellement touché à la poitrine par les forces israéliennes lors d'affrontements entre Palestiniens et soldats israéliens à Beit Jala, a dit le ministère.

Selon les Nations unies, 170 Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation en 2015, et plus de 15.000 autres ont été blessés dans la même période.

ACCORD NUCLÉAIRE l'Iran va vendre 40 tonnes d'eau lourde aux Etats-Unis



L'Iran va vendre aux Etats-Unis une partie de son stock d'eau lourde, utilisée dans les réacteurs nucléaires, dans le cadre de l'accord nucléaire avec les grandes puissances, a déclaré un haut responsable iranien.

"L'Iran va vendre 40 tonnes d'eau lourde aux Etats-Unis par l'intermédiaire d'un autre pays", a déclaré le vice-président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Asghar Zarean, sans fournir d'indications sur cet "autre pays", le montant de la transaction ou la date de l'opération.

Il a néanmoins précisé qu'une fois vendues, les "six tonnes seront utilisées dans les centres atomiques et le reste dans les centres de recherche américains".

Cette eau lourde devait être utilisée dans le réacteur d'Arak mais l'Iran a accepté de le modifier pour donner des garanties à la communauté internationale.

Dans le cadre de l'accord nucléaire avec les puissances du groupe 5+1 (Russie, Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, et Allemagne) conclu le 14 juillet, l'Iran doit accomplir un certain nombre de gestes pour limiter son programme et obtenir en échange la levée des sanctions internationales.

Téhéran a réduit le nombre de ses centrifugeuses et transféré l'essentiel de son stock d'uranium faiblement enrichi en Russie. Il doit encore retirer le cœur du réacteur d'Arak pour le transformer en coopération avec la Chine et les Etats-Unis.

"Nous devons avoir un accord solide avec la partie étrangère, notamment la Chine (...) Les documents de l'accord seront officiellement échangés à la fin de la semaine prochaine ou cette semaine", a déclaré M. Zarean. "Tant que l'accord n'est pas finalisé, nous ne prendrons certainement aucune mesure concrète pour sortir le cœur du réacteur d'Arak", a-t-il ajouté.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) doit vérifier que l'Iran a bien rempli toutes ses obligations, ce qui permettra la levée des sanctions internationales.

APS

YÉMEN

Un officier de l'aéroport d'Aden abattu par des inconnus

Un officier des services de sécurité de l'aéroport d'Aden, dans le sud du Yémen, a été abattu hier matin devant sa maison par des inconnus qui ont réussi à prendre la fuite, ont indiqué des sources de sécurité.

Le commandant Amin Chaef a été surpris devant sa maison du quartier Al-Mansourah, dans le centre d'Aden, par des inconnus qui ont ouvert le feu, le tuant sur le coup avant de prendre la fuite, selon ces sources.

L'attentat est le dernier d'une longue série d'attaques mortelles visant des responsables des différents services de sécurité de la ville où les groupes extrémistes comme Al-Qaïda et le groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) agissent presque à visage découvert.

Les autorités relevant du gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi, qui ont repris la ville aux rebelles Houthis en juillet dernier, peinent à y rétablir la sécurité.



Ce dernier assassinat intervient deux jours après une visite d'inspection du président Hadi à l'aéroport d'Aden qui revêt une importance toute stratégique pour son gouvernement.

"Nous avons placé la sécurité des principales installations étatiques, dont le port et l'aéroport, entre les mains des forces régulières pour renforcer la sécurité générale de la ville", a déclaré mardi, dans une conférence de presse, le gouverneur de la ville Aidarous Zoubéidi.

Ces forces régulières sont composées de membres des forces de sécurité et de "factions de la résistance qui y ont été intégrées en troquant les habits de miliciens pour les uniformes de l'Etat", a-t-il souligné.

De son côté, le chef de la police d'Aden, le général Chalal Ali al-Chaéa, a affirmé que ses services sont déterminés à "sécuriser Aden par étapes" et que la première avait été d'imposer un couvre-feu de nuit.

"Les défis ne vont pas nous empêcher d'aller de l'avant pour débarrasser définitivement Aden de tout Houthi (rebelle chiite), de tout partisan de l'ancien président Ali Abdallah Saleh, de tout membre de Daech et de tout membre d'Al-Qaïda", a-t-il affirmé. Le gouverneur et le chef de la police d'Aden ainsi que le gouverneur de Lahj ont échappé à un attentat à la voiture piégée qui a visé leur convoi le 5 janvier à Aden.

L'UE assure l'Irak de son soutien dans sa lutte contre le terrorisme

L'Union européenne a assuré hier l'Irak de son soutien après la série d'attaques qui ont frappé hier différents endroits de Bagdad.

L'UE ne ménagera aucun effort pour soutenir le gouvernement irakien dans sa lutte contre le terrorisme et sa quête pour la paix et la stabilité, a indiqué la porte-parole de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini.

Plusieurs attaques ont été menées lundi dans divers endroits à Bagdad et avaient pris délibérément pour cible les civils, a déploré la porte-parole dans une déclaration de presse, relevant que ces événements tragiques soulignent "la fragilité de la situation

sécuritaire en Irak." Au moins 32 personnes ont été tuées lundi dans des attentats en Irak, dont une dans un centre commercial de Bagdad revendiquée par le groupe terroriste auto-proclamé "Etat islamique" (Daech/EI).

La première attaque a visé en fin d'après-midi un centre commercial à Bagdad Al-Jadida dans l'est de la capitale irakienne, faisant au moins 12 morts.

A Mouqaddamah, au nord-est de Bagdad, 20 personnes ont été tuées dans des attaques dans un café où une bombe a explosé, suivie par un attentat suicide à la voiture piégée lorsque les clients se sont rassemblés sur le lieu de l'attentat.

L'éradication totale de Daech en Irak est "imminente"

Le président du Parlement irakien Salim al-Jabouri estime que l'éradication totale de l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (Daech/EI) dans son pays est "imminente", a rapporté hier le quotidien libanais *Daily Star*.

Le chef du Parlement irakien s'est exprimé ainsi lors de sa rencontre lundi avec son homologue libanais Nabih Berri à Beyrouth.

"Notre plus grand souhait est de coordonner et d'intensifier nos efforts de reconstruction de nos pays", a indiqué M. Jabouri lors d'une confé-

rence de presse avec M. Berri à l'issue de leur entretien.

"Nous devons surmonter les divergences politiques et réunir les différentes parties arabes afin de pouvoir nous exprimer d'une seule voix", a-t-il ajouté. M. Jabouri a invité M. Berri à participer à la prochaine session de l'Union parlementaire de la Conférence islamique, qui se tiendra à Bagdad pour la première fois. Il a souligné que la coordination entre les différents pays dans la lutte contre l'EI s'était améliorée, comme le montre la libération de la

ville irakienne de Ramadi des mains de l'EI. Pour sa part, M. Berri a estimé que M. Jabouri était l'un des rares présidents de Parlement à employer une approche diplomatique pour régler les affaires parlementaires.

"A vrai dire, cette visite était une surprise [...] et les surprises apportent souvent de bonnes nouvelles", a-t-il déclaré. M. Jabouri est arrivé au Liban lundi pour une tournée régionale visant à préparer la prochaine session de l'Union parlementaire de la Conférence islamique.

APS

Les visas pour le Royaume-Uni coûteront plus cher à partir d'avril 2016

De nouvelles augmentations variant entre 2 et 25% seront appliquées en 2016-17, pour les frais de visas d'immigration, de nationalité et des services de priorités associés, a indiqué hier à Londres, le service britannique des visas, UK visas et immigration. Les nouvelles augmentations inhérentes aux frais de visas qui entreront en vigueur le mois d'avril 2016 après approbation du Parlement, permettront de "réduire les cotisations des contribuables pour le système d'immigration et garantiront son autofinancement à horizons 2019-2020", a expliqué la même source.

De petites augmentations de l'ordre de 2% sont prévues pour les visas touristiques, d'étude et de travail, alors que les frais des visas de résidence à durée limitée ou non et de nationalité seront augmentés de 25%. Des augmentations ont ciblé, par la même occasion, les services haut de gamme, tels que ceux réservés à la priorité.

Les différents types de visas pour le Royaume-Uni avaient déjà connu une augmentation en février 2015. Une charge de santé avait également été imposée pour tous les visas de plus de 6 mois, de l'ordre de 150 pounds (plus de 200 USD) par an pour les visas études, et 200 pounds (plus de 300 USD) pour les autres visas. La charge santé est payée en devise pour tous les pays où le visa britannique est exigé, le reste des frais sont payés en monnaie locale du pays du demandeur. Depuis avril 2015, le Royaume-Uni, impose aussi une "parfaite maîtrise" de la langue anglaise pour les visas d'études, de travail et d'immigration, exception faite pour les demandeurs ayant un diplôme universitaire dans la langue de Shakespeare, et les demandeurs de l'espace économique européens et les pays du Commonwealth. L'IELTS (International English Language Testing System), organisé par le British Council et corrige à l'université britannique de Cambridge, est le seul examen reconnu par le service UK visa et immigration. Un examen d'un niveau moins élevé est imposé aux regroupements de familles, mais également pour les accompagnateurs des postulants des visas de travail. De même, un certificat d'un test de tuberculose est exigé pour tous les visas britanniques de plus de 6 mois, dans au moins 80 pays, notamment d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA
COMMUNE DE REGHAIA
N.F.F : 38 10 50 08 16 000 20 000 41

AVIS D'ADJUDICATION POUR LA LOCATION DE CARREAUX DE VENTE ET PARKING DU MARCHE DE REGHAIA

N°03/SPCM/2016

Le président de l'assemblée populaire communale de Réghaia lance un avis d'adjudication pour la location de carreaux de vente et parking du marché de Reghaia .
Mise à prix : la mise à prix est fixée à :23 621 400 DA

La durée de location : Deux (02) ans non renouvelables.

Le cahier de charges est retiré auprès du secrétariat permanent de la commission communale des marchés publics (1er étage du siège de la commune) contre le paiement d'un montant de Cinq mille dinar (5000.00 DA) auprès du trésorier inter-communal de Réghaia

Le soumissionnaire doit présenter le registre de commerce lors du retrait du cahier des charges.

Constitution du dossier :
les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

Offre technique :

- 01-Copie originale du cahier des charges signé, paraphé et bien renseigné par le soumissionnaire.
- 02-Extrait de naissance .
- 03-Certificat de résidence .
- 04- casier judiciaire en cours de validité.
- 05-extrait de rôle apuré .
- 06-copie de la carte fiscale .
- 07-Situation vie- à- vis de la CASNOS et CNAS
- 08- une copie du registre de commerce au nom du soumissionnaire portant l'activité exercée et citée à l'adjudication .
- 09-Déclaration de probité signée, paraphée et bien renseignée par le soumissionnaire .

Offre financière :

- 01-Déclaration à souscrire et lettre de soumission signées, paraphées et bien renseignées par le soumissionnaire.
- 02-Chèque certifié par les services bancaires d'au moins un (01) mois libellé au nom du trésorier intercommunal de Réghaia et relatif au 10 % du montant de l'offre.
- 03-Récépissé d'achat du cahier des charges.

04-L'offre financière proposée pour une année seulement

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Réghaia sous doubles pli cachet portant deux enveloppes séparées (offre technique – offre financière) l'enveloppe extérieure ne porte que la mention

LOCATION DE CARREAUX DE VENTE ET PARKING DU MARCHE DE REGHAI

Adjudication A NE PAS OUVRIR

La date limite de dépôt des offres est de Six (06) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux
l'ouverture publiques des plis, s'effectue au siège de la commune(salle de délibération) en présence des adjudicataires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres indiquée ci-dessus à Quinze (15h00).
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LE MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE HUSSEIN DEY

SIEGE SOCIAL
Cité AMIROUCHE, Bâtiment « D » Hussein Dey

SITE WEB
www.opal.dz

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099916000876756

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions des articles 49,118 et 128 de la décision N° 1103/2013 du 07/10/2013 fixant les conditions générales de passation des marchés financés sur fond propres de l'office, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Hussein Dey - Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres n°42/2015 paru dans les quotidiens nationaux El Savte Al Akhar et DK NEWS en date du 24/11/2015 relatif à la réalisation des travaux du reste à réaliser en lots corps d'état travaux de VRD non compris du projet des 108 logements sociaux participatifs reportés en trois lots sis à Mohammadia wilaya d'Alger, qu'après évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux soumissionnaires suivants :

Lot	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de choix
Lot 01 : 36/108 Blocs 01 et 02	ETBTCE HAMOUDI Sofiane N° d'identification fiscale 179161400251710	36,25 points > 35 offre pré qualifiée techniquement	43 498 857,98 DA/TTC	Cinq (05) Mois	offre pré qualifiée techniquement
Lot 02 : 38/108 Blocs 03,04 et 05	ETBTCE DEFFAS Ilyas N° d'identification fiscale 185160103365103	48 points > 35 offre pré qualifiée techniquement	89 936 689,41 DA/TTC	Douze (12) Mois	offre pré qualifiée techniquement
Lot 03 : 38/108 blocs 06 et 07	ETBTCE (OUADINA Hakim) N° d'identification fiscale 17809202657189	48 points > 35 offre pré qualifiée techniquement	49 778 621,86 DA/TTC	Six (06) Mois	offre pré qualifiée techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'OPGI Hussein Dey - Département du Développement de la Promotion Immobilière et Foncière et de la Réhabilitation, Bâtiment « D » à cité Amirouche - Hussein Dey dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 401 749 du 13/01/2016

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكك والمعابر والنقل
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
مديريّة التعمير، الهندسة المعمارية والمساءلة بجامعة
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BEJAIA

3ème MISE EN DEMEURE

- Vu le marché Approuvé le 26/03/2014 sous le n° 15/DUC/2014 avec un délai de réalisation de 16 mois
- Vu l'avoirant n° 01 en diminution approuvé le 14/10/2015 sous le n° 93/DUAC/2015
- Vu l'ODS de diminution des travaux n° 84/OS/2014 du 01/04/2014
- Vu l'ODS d'arrêt des travaux n° 92 bis/OS/2015 du 07/06/2015
- Vu l'ODS de reprise des travaux n° 191/OS/2015 du 21/10/2015
- Vu la mise en demeure par voix de presse en date du 24/02/2015, adressée à l'entreprise pour relancer le chantier
- Vu la 2ème mise en demeure par voix de presse en date du 05/12/2015, adressée à l'entreprise pour achever les travaux restant à réaliser
- Vu les divers recommandations dressées par le bureau d'étude sur le cahier de chantier pour reprendre des travaux mal faits.
- Vu l'expiration des délais contractuels
- Vu la masse importante des travaux restant à réaliser
- Vu le PV de constat effectué sur site en date du 30/12/2015

SUR PROPOSITION DU CHEF DE SERVICE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

L'entreprise EGTPHF KERKADEN Lamine, éluant domicile au village Bouchertouia - commune de Tamridjt - wilaya de Béjaïa, titulaire du Marché n° 15/DUC/2014 du 26/03/2014, relatif aux travaux de réhabilitation et développement de la zone d'activité de TAHRACHT - Commune d'AKBOU, Lot : Voie(s) - trottoirs - assainissement (AEU) - DEP - AEP - Aménagement extérieurs, est mise en demeure pour la troisième fois d'achever les travaux restant et de reprendre les malfaçons dans un délai de huit (08) jours à compter de la première parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi, une résiliation aux termes exclusifs sera prononcé à votre encontre et une procédure d'annulation de votre qualification sera engagée, suivie d'une inscription sur la liste des opérateurs économiques interdits de soumissionner aux marchés publics.

DK NEWS

Anep : 401 818 du 13/01/2016

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DES MARCHES ET DE SUIVI ET D'URBANISME

N° FISCAL : 2817005959

N° 837/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL OUVERT N°38/2015

Conformément à l'article 29 du décret présidentiel N° 10/236 du 28 Chaoual 1431 correspondant au 07/10/2010 modifier et complète portant réglementation des marchés publics.

Le président de la L' Assemblée populaire communale de M'sila lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

AMÉNAGEMENT CITE OUAOUA EL MADANI.

Les entreprises intéressées par le présent avis titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau de marchés de la commune de M'sila , contre un paiement de 1.000,00 DA.

Le dépôt des offres est le dernier jour de la période de préparation des offres est 21 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOF jusqu'à 13:30 h au siège de la commune de M'sila (secrétariat général)

Et l'ouverture des plis sera dans le même jour à 14:00 h dans le siège de la commune de M'sila.

Les Offres techniques et financières seront accompagnées des pièces suivantes :

1-OFFRE TECHNIQUE :

- 01- Déclaration à soumettre (remplie , signée paraphée et datée).
- 02- La Déclaration de probité (remplie , signée paraphée et datée).
- 03- Copie du Registre du commerce.
- 04- Copie du Certificat de qualification et de classification professionnelles dans le domaine Construction ou Travaux Publics (activité principal ou secondaire).
- 05- Copie du statut de l'entreprise (personne morale).
- 06- Copies des extraits de Rôle apurées en toutes taxes comprises (au lieu de résidence du soumissionnaire - du lieu siège social de la société et du lieu d'activité) la copie originale valable sera remise avant signature du marché.

- 07- Pièces parafaites (Mise à jour CNAS + CASNOS + CACOBATH) (copie valable).
- 08- Casier judiciaire n° 03 en cours de validité (copie originale).
- 09- Liste des matériels agréé par un expert des mines ou un notaire ou un huissier destiné au projet accompagné des pièces justificatives + certificat d'assurance du matériels .

- 10- Liste du moyen humain (accompagnées par l'attestation de la CNAS contient le Nombre D'encadrement).
- 11- Certificat de bonne exécution pour des travaux similaires durant les trois (03) dernières années comportant délais et la date du PV De Réception et les montants des projets en T.T.C.

- 12- Bilans fiscaux des 03 trois dernières années (attestation fiscale) visé par le service des impôts.

- 13- Attestation des comptes sociaux 2014 des Société(SFA-EURL-SARL-SNC-SCS).

- 14- Numéro d'identification Fiscal

- 15- Le cahier des charges dûment renseigné, signé et paraphé par le soumissionnaire sur tous les pages.

OFFRE FINANCIER

- 01- Lettre de soumission (remplie , signée paraphée et datée).
- 02- Bordereau des prix unitaires (remplie , signée paraphée et datée).
- 03- devis quantitatif et estimatif (remplie , signée paraphée et datée).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs dossiers en doubles exemplaires et séparer les dossiers technique et financier chacun dans un enveloppe séparé et mettre les deux dossiers dans une enveloppe fermée et cachetée et porte la mention suivante : (Soumission à ne pas ouvrir).

Les dossiers doivent être adressés au nom de président L' APC de M'sila.

Les intéressés doivent rester engagés pendant 03 mois plus la durée de la préparation des offres à compter de la limite des dépôts des offres.

Les soumissionnaires ou leurs représentants désireux d'y assister cordialement invitée.

DK NEWS

Anep : 401 797 du 13/01/2016

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 : TFou
08:25 : Météo
08:30 : Téléshopping
09:20 : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 : Petits secrets entre voisins
10:55 : Petits secrets entre voisins
11:20 : Petits secrets entre voisins
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 : Les douze coups de midi
12:50 : L'affiche du jour
13:00 : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre
13:45 : Météo
13:55 : Le choix du cœur
15:30 : Mariée avant le printemps
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Wish List, la liste de vos envies
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:35 : Tirage du Loto
20:40 : Météo
20:45 : C'est Canteloup
20:55 : Les experts : Cyber
21:45 : Les experts : Cyber
22:35 : Les experts : Cyber
23:25 : Les experts

2

06:25 : Point route
06:30 : Journal
06:35 : Télématin
06:57 : Météo 2
07:00 : Journal
07:10 : Télématin (suite)
08:00 : Journal
08:10 : Télématin (suite)
09:25 : Dans quelle éta-gère
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 : C'est au programme
10:45 : Météo outremer
10:55 : Motus
11:25 : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 : Météo 2
13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:55 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:10 : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
16:10 : Comment ça va bien !
16:50 : Sport : Toulouse (L1) / Marseille (L1)
19:00 : N'oubliez pas les paroles
19:30 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:41 : Vestiaires
20:45 : Image du jour du Dakar
20:46 : Alcaline l'instant
20:50 : Météo 2
20:55 : Stavisky, l'escroc du siècle
22:30 : Folie passagère

3

06:00 : EuroNews
06:30 : Ludo
06:31 : Garfield & Cie
06:43 : Garfield & Cie
06:55 : Garfield & Cie
07:10 : Ninjago
07:34 : Ninjago
08:05 : Les lapins crétins : invasion
08:08 : Les lapins crétins : invasion
08:20 : Inspecteur Gadget
08:31 : Peanuts
08:40 : Miss Marple
10:15 : 30 millions d'amis

10:45 : Consomag
10:50 : Midi en France
11:50 : Météo
12:00 : 12/13 : Journal régional
12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:50 : Un cas pour deux
14:55 : Questions au gouvernement
16:05 : Un livre, un jour
16:15 : Des chiffres et des lettres
16:55 : Harry
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:10 : Le journal du Dakar
20:20 : Météo régionale
20:25 : Plus belle la vie
20:50 : Sport : Paris-SG (L1) / Lyon (L1)
22:55 : Sport : Tous les buts
23:25 : Météo
23:30 : Grand Soir 3
23:55 : Avenue de l'Europe, le mag

CANAL+

06:25 : Sport : Premier League Legends
06:55 : Le JT du Grand Journal
07:15 : Le grand journal
08:05 : Les Simpson
08:30 : Cinéma : Les pingouins de Madagascar
09:55 : Jeunesse : Spike 2
10:30 : Cinéma : La famille Bélier
12:15 : Mon oncle Charlie
12:39 : Importantissime, les coulisses de l'émission
12:45 : La nouvelle édition
14:05 : Cinéma : Whiplash
15:45 : Génération Like
16:40 : Cinéma : Papa ou maman
18:02 : Les tutos
18:05 : Mon oncle Charlie
18:25 : Album de la semaine
18:35 : Importantissime, les coulisses de l'émission
18:41 : Carte blanche
18:45 : Le JT du Grand Journal
19:10 : Le grand journal
20:10 : Le petit journal
20:50 : Les Guignols
21:01 : Cinéma : Cinquante nuances de Grey
23:00 : Pop Porn

M

06:00 : M6 Music
07:10 : Les blagues de Toto
07:15 : Kid & toi
07:20 : Princesse Sofia
07:40 : Miles dans l'espace
08:10 : K3
08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Les p'tits cuistots
08:40 : Les p'tits cuistots
08:50 : M6 boutique
10:00 : Drop Dead Diva
10:50 : Drop Dead Diva
11:45 : Drop Dead Diva
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:15 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : 99 fois papa !
15:45 : Fugue à Marrakech
17:25 : Les rois du shopping
18:35 : Chasseurs d'appart'
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:55 : Patron incognito
22:35 : Patron incognito

La sélection

20h55

Les experts : Cyber**Résumé**

L'équipe est chargée de retrouver la trace d'un tueur en série, qui a piraté un site de location de taxis. L'homme a localisé les utilisateurs de ce service, avant de les assassiner...

**2**

20h55

Folie passagère**Résumé**

Rendez-vous hebdomadaire présenté par Frédéric Lopez, Folie passagère mise sur l'originalité, le rire et les rencontres, à travers des échanges scénarisés avec des personnalités aux talents divers qui se montrent sous un nouveau jour, dans un décor inhabituel pour un talk show. Des épreuves ludiques ou encore des jeux de rôles sont proposés aux invités de ce divertissement, issus d'univers différents, qui testent au cours de l'émission leur sens de l'autodérision et révèlent leur personnalité.

**3**

20h50

Paris-SG (L1) / Lyon (L1)

vue, auteur d'un doublé, pour empêcher leur qualification pour ces quarts. L'an dernier, l'OL s'était arrêté en 8e de finale, battu aux tirs au but par Monaco, pour parvenir à dompter le PSG, favori de cette rencontre, Alexandre Lacazette et ses partenaires devront considérablement hauser leur niveau de jeu.

CANAL+**Cinquante nuances de Grey****Résumé**

Une étudiante en littérature tombe sous le charme d'un millionnaire, prince charmant en apparence, mais aux pratiques sexuelles un peu particulières.

**M**

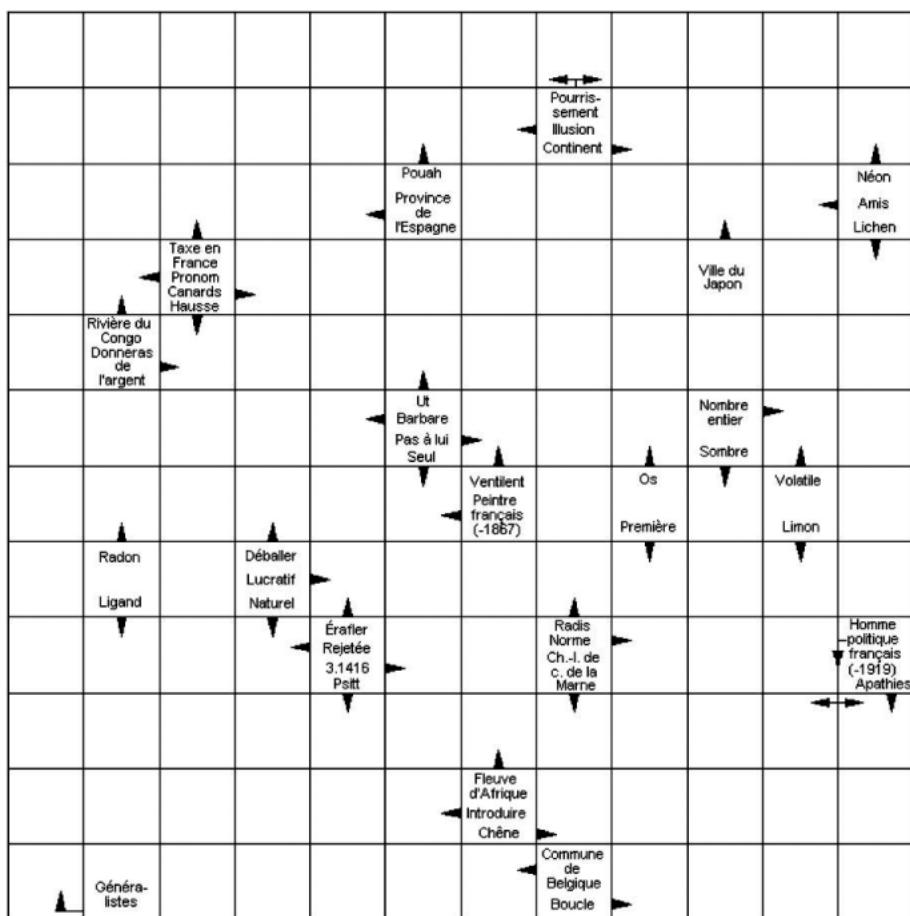
20h55

Patron incognito**Résumé**

Philippe Herbette a 43 ans et il est le nouveau président directeur général du groupe Moving. Crée en 1985, l'enseigne est, de par son chiffre d'affaires, la première chaîne de clubs de remise en forme en France. Le nouveau président décide de s'immerger au sein de sa nouvelle entreprise en tant que patron incognito. Pour l'occasio-

sion, Philippe Herbette va prendre une autre identité : il va se nommer Jimmy Delair, 38 ans, ancien vendeur en produits bio, célibataire, en reconversion professionnelle et passionné de sport. Ses futurs formateurs pensent qu'ils vont former un stagiaire actuellement au chômage, désireux de trouver un emploi.

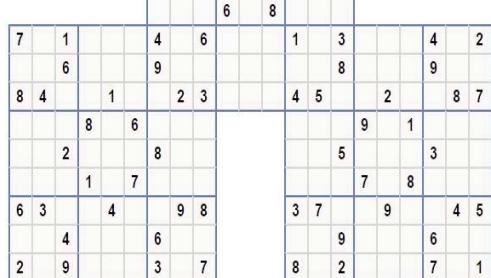
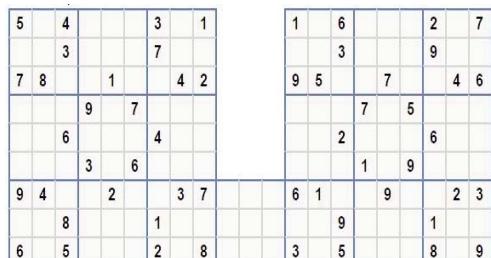
Mots fléchés n°1181



Samouraï-Sudoku n°1181

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

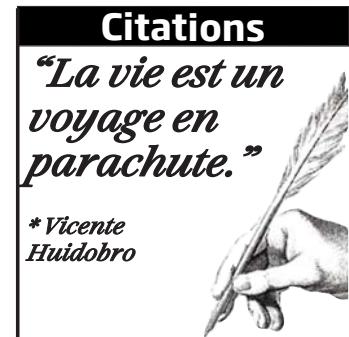
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



▶ Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rouges
4. Rivière de l'Asie - Ch.-l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculiseraient
9. Art, contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucrée
12. Harasser - Devetue

7 erreurs



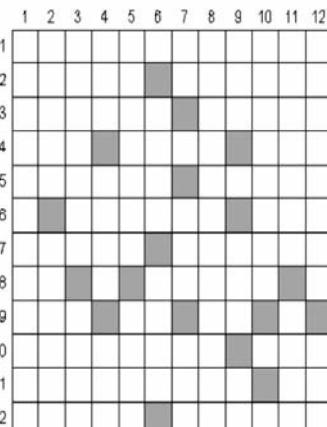
C'est arrivé un 13 janvier

- 1895 : bataille de Coati.
- 1933 : plébiscite pour le rattachement de la Sarre à l'Allemagne.
- 1942 : déclaration du palais de Saint-James.
- 1953 : dénonciation dans la presse soviétique du «complot des blouses blanches».
- 1963 : Coup d'état au Togo et assassinat du président Sylvanus Olympio.
- 1967 : Gnassingbé Eyadema prend le pouvoir au Togo.
- 1980 : proclamation de la IIIe République au Togo.
- 1991 : réélection de Mário Soares à la présidence du Portugal.
- 1993 : signature de la convention sur l'interdiction des armes chimiques.
- Célébrations :
- Cap-Vert : Dia da Democracia, (Jour de la démocratie).
- Inde : Fête de Lohri (en), fête hivernale des moissons.
- Lituanie : Journée des défenseurs de la Liberté, en souvenir de l'assaut de la Tour de Vilnius, symbole de l'invasion des pays baltes par l'ex-URSS en 1991.
- Russie, Biélorussie, Géorgie, Ukraine, Serbie, Monténégro, République serbe de Bosnie, Macédoine et communautés russophones : nouvel an orthodoxe, dans la nuit du 13 au 14 janvier, selon le calendrier julien.
- Suède et Finlande : Julgransplundring (sv) ou Tjugondedag jul (sv) ou Tjugondag Knut, fin de la période de Noël où on se débarrasse du sapin.
- Togo : Fête de la libération.
- Grand Maghreb : Yennayer est le premier jour de l'an du calendrier amazigh, (Il correspond au premier jour de janvier du calendrier julien, qui aujourd'hui est décalé de 13 jours par rapport au calendrier grégorien).

Mots croisés n°1181

▶ Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe-Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habilété à faire qqch
7. Ch.-l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch.-l. de c. de la Somme - Permanent



LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE/ALLER) :
Le MOB à Accra le 9 février pour affronter l'Ashanti Gold



Le MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) s'envolera pour la capitale ghanéenne Accra le 9 février avec une délégation de 32 personnes, pour affronter l'Ashanti Gold en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS hier auprès de la direction du club.

Le match aller se jouera entre le 12 et le 14 février alors que la seconde manche est prévue entre le 26 et le 28 février au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.

Le MOB participera pour la première fois de son histoire à une compétition africaine grâce à la deuxième place décrochée lors du précédent exercice derrière le champion en titre l'ES Sétif. Le club béjaoui est également détenteur de la Coupe d'Algérie 2015.

En cas d'un exploit face aux Ghanéens, les Béjaouis devront rencontrer le vainqueur de la double confrontation entre les Tunisiens du Club Africain et les Ivoiriens de l'AS Tanda.

Neuf (9) clubs sont exemptés du tour préliminaire à savoir l'ES Sétif (Algérie), le TP Mazembe (RD Congo, tenant), Coton Sport (Cameroun), l'AC Léopards (Congo), Al-Ahly et Zamalek (Egypte), Al-Merrikh et Al-Hilal (Soudan), et l'ES Sahel (Tunisie).

Le MC Oran boucle son stage hivernal de Tunisie

Le MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) a clôturé lundi son stage hivernal qui s'est déroulé à Hammamet (Tunisie), se contentant finalement d'un seul match amical en vue de la seconde partie de la saison.

Les coéquipiers de Seddik Bradja ont effectué leur ultime séance d'entraînement lundi matin à Hammamet, au moment où le retour au pays est prévu en fin de journée à bord d'un vol de la compagnie nationale.

Le MCO s'est contenté finalement d'un seul match amical face au FC Hammamet (Ligue 2 tunisienne) soldé par une victoire des Oranais (3-2), alors que l'entraîneur de l'équipe Fouad Bouali misait sur deux tests.

Ce regroupement est venu meubler la trêve avant la reprise de la compétition fixée au week-end prochain avec le déroulement de la 16e journée du championnat.

Les Hamraoua entameront la phase re-

tour à domicile face à l'ES Sétif vendredi (16h00). Le club oranaise s'est fait éliminer en 32es de finale de la Coupe d'Algérie à domicile par le MO Béjaïa (2-1).

Côté recrutement, le MCO a enregistré jusque-là, l'arrivée de deux recrues, Tayeb Berrama et Nabil Yaâlaoui (ex-RC Relizane).

Une troisième et dernière licence reste à exploiter et qui devrait revenir à un défenseur central, avant la fin de la période des transferts d'hiver fixée au 15 janvier.

Le MCO, qui pointe à la 7e place au classement de la Ligue 1 avec 21 points, prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF).

Son adversaire au tour préliminaire, Walidan (Gambie) a déclaré forfait, selon la formation oranaise qui aurait été destinataire d'une correspondance dans ce sens de la part de l'instance continentale.

Le MC Oran boucle son stage hivernal de Tunisie

SANCTIONS : **Le président de l'ES Sétif Hacen Hamar suspendu pour un match**

Le président de l'ES Sétif (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Hacen Hamar a écopé d'un match d'«interdiction de terrain et des vestiaires», a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.



Outre cette sanction, le premier responsable de l'Entente devra s'acquitter d'une amende de 30000 dinars après avoir été signalé sur la feuille de match des 16es de finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad (2-1) pour «contestation de décision».

De son côté, la formation du CR Béni Thour (division nationale amateur/Gr.Centre) a écopé d'un match à huis clos pour «jets de projectiles» au cours de la rencontre à domicile face au Paradou AC (défaite 3-0) comptant également pour les 16es de finales de Dame Coupe.

La même sanction a été infligée au HB Chelghoum Laid (division nationale amateur/Gr. Est) pour «uti-

lisation et jets de pétards».

Le joueur de Béni Thour Chenine Laid a été suspendu trois matches pour «voie de fait» en plus d'une

amende de 15000 dinars.

Enfin, le sociétaire de RA Ain Delfla (Régional 1) Larbi Akil a écopé de deux matches de suspension pour

«contestation de décision» lors du match de Coupe face au CRB Ouled Djellal (4-2, a.prol.).

FIFA:

Hayatou : «des réformes pour commencer un nouveau chapitre de son histoire»

Le président par intérim de la Fifa, le Camerounais Issa Hayatou, a estimé lundi que la Fédération internationale, en pleine tourmente judiciaire, va avoir l'occasion d'approuver en

février des réformes qui lui permettront de «commencer un nouveau chapitre» de son histoire.

Issa Hayatou remplace par intérim depuis octobre Sepp Blatter, président démissionnaire de la Fifa, suspendu pour 8 ans en décembre et dont le successeur sera élu le 26 février prochain lors d'un congrès extraordinaire.

L'année 2016 est une année importante pour la Fifa et pour le football, a estimé M. Hayatou en ouverture de la cérémonie du Ballon d'Or à Zurich.

«Prochainement, les associations membres éliront le nouveau président et auront l'occasion d'approuver une série de réformes qui permettront de commencer un nouveau chapitre de l'histoire de notre organisation», a-t-il ajouté.

«Après ces derniers mois difficiles, nous pouvons nous concentrer pleinement sur la principale mission de la Fifa, promouvoir et développer le football



dans le monde entier», a encore déclaré M. Hayatou, président de la Confédération africaine de football (CAF). Plusieurs hauts responsables de la Fifa sont sous le coup de mesures de suspension. Fin décembre,

Sepp Blatter a été suspendu 8 ans tout comme Michel Platini, président de l'UEFA et qui était jusqu'alors candidat à sa succession avant d'annoncer son retrait jeudi.

S o l u t i o n

Sudoku N°1180

9	3	5	8	7	1	6	2	4
2	7	4	6	9	5	3	1	8
1	6	8	4	2	3	5	9	7
3	4	9	2	1	7	8	6	5
7	5	1	9	6	8	4	3	2
6	8	2	3	5	4	1	7	9
5	9	3	7	4	6	2	1	8
8	1	7	5	3	2	9	4	6
4	2	6	1	8	9	7	5	3

6	7	2	4	9	5	3	1	8
3	4	8	6	7	1	5	9	2
9	6	1	2	8	3	6	7	4
5	6	4	8	3	7	1	2	9
7	1	3	9	4	2	8	6	5
8	2	9	1	5	6	7	4	3
4	9	7	3	6	8	2	5	1
1	3	6	7	2	4	9	8	6
2	8	6	5	3	9	7	6	1

4	6	9	1	2	7	8	5	3
8	2	5	4	3	9	7	6	1
7	6	1	3	8	9	2	4	5
1	3	7	6	8	5	9	4	2
4	5	2	9	7	3	6	8	1
6	8	3	1	5	4	7	9	6
2	1	4	9	6	8	5	7	3
5	7	4	2	1	8	9	3	6
8	9	6	7	5	3	2	4	1

3	8	9	6	7	2	5	1	4
1	2	7	3	4	5	6	9	8
6	4	5	1	8	9	3	7	2
2	1	3	4	6	8	2	1	3
5	7	4	2	1	8	9	3	6
8	9	6	7	5	3	2	4	1
9	5	1	8	2	4	7	3	6
7	3	8	5	6	1	4	2	9
4	6	2	9	3	7	1	8	5

Mots Croisés N°1180

SCRIPTURAIRE
 AIOLI ■ SAUNER
 LAPINE ■ IXODE
 INA ■ SOUL ■ CUI
 FORMOL ■ LATIN
 I ■ TENERE ■ ART
 COZES ■ PRIVEE
 AL ■ S ■ BRAVOUR
 TYR ■ MAIE ■ M
 IMAGERIE ■ VIN
 OPTERIONS ■ EU
 NESLE ■ STABLE

Mots Fléchés N°1180

ECRIVASSIERE
 CAIRE ■ EOLIEN
 TRAIRE ■ TELLE
 OBIS ■ PRISALS
 POT ■ SUIE ■ TEC
 AN ■ BAIS ■ I ■ NO
 RELAIS ■ ETAT ■
 A ■ ANGEITES ■ M
 SCIANT ■ AMPLE
 IO ■ NETO ■ SEUL
 TIRERENT ■ CIE
 ENNS ■ SUCETTE

NA HUSSEIN DEY :

Sollicité par Vitoria Guimaraes, Bendebka restera au Nasria (manager général)

Le capitaine du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football) Sofiane Bendebka, sollicité par le club portugais de Vitoria Guimaraes, terminera la saison au Nasria et "n'ira nulle part", a appris hier l'APS auprès du manager général du club Chérif Abdeslam.

"Bendebka terminera la saison au NAHD et n'ira nulle part. Le contact de Vitoria Guimaraes ne nous est pas parvenu de la part du club mais d'un manager, chose qui a poussé la direction à ne pas entrer en négociations", a indiqué Abdeslam à l'APS.

Formé au Nasria, Bendebka a réussi à s'imposer au sein de la formation des "Sang et Or", devenant capitaine à l'âge de 23 ans. Il est sous contrat avec cette équipe jusqu'en 2018.

L'idéal était d'être sollicité par le club via un E-mail, et non pas par un agent. Le joueur qui voulait partir certes, s'est montré compréhensif et compte donner le meilleur de lui-même durant le reste de la saison", a ajouté le manager général du NAHD.

Côté recrutement, le dirigeant nahdiste a souligné



que le club est "derrière la piste de joueurs susceptibles de donner le plus", après l'officialisation du transfert du milieu de terrain de la JS Kabylie Ilyes Seddiki, signataire d'un contrat de deux ans.

En revanche, le club s'est passé cet hiver des services d'Aymen Madi alors que Salim Boukhanouch a fait l'objet d'un prêt de six mois au CA Batna (Ligue 2). Le NAHD, qui a bouclé la

phase aller de la Ligue 1 à la 10e place (19 pts), sera au rendez-vous jeudi avec le derby algérois face à l'USM Alger prévu au stade du 5-juillet à 18h00, en match comptant pour la 16e journée du championnat.

Le Nasria, 3^e club de Seddiki en 12 mois en Algérie

Le milieu de terrain de la JS Kabylie Ilyes Seddiki s'est engagé lundi soir pour deux ans et demi avec le NA Hussein-Dey, le troisième club de la Ligue 1 algérienne de football pour lequel jouera le Franco-Algérien en 12 mois.

Seddiki avait entamé son aventure algérienne en janvier 2015 au RC Arbaâ, un club avec lequel il a disputé sa première finale de Coupe d'Algérie, perdue face au MO Béjaïa (1-0).

Ses prestations jugées satisfaisantes au bout de cinq mois, ont attiré vers lui les regards, notamment ceux du président de la JSK, Mohand Cherif Hannachi, qui s'était empressé pour racheter son contrat de la Ezzarga.

Le milieu défensif a été alors présenté comme l'une des meilleures recrues du club kabyle pour le compte

du précédent mercato estival.

Un avis que ne va pourtant pas partager le manager général des «Canaris», Brahim Zaouf, quelques mois après, plus précisément lorsque le joueur de 27 ans a émis le voeu de changer d'air.

«Le départ de Seddiki ne sera pas une perte», a réagi Zaouf à la demande du joueur de résilier son contrat.

Des propos qui ne seront pas pris en compte par la direction du NAHD, comme le témoigne son empressement à engager le joueur en rachetant son contrat pour près de dix (10) millions de dinars.

«Certes, le président de la JSK a exigé quatorze (14) millions de dinars pour résilier le contrat du joueur, mais nous avons réussi à le convaincre pour revoir à la



baisse ses exigences. Finalement, la transaction nous a coûté moins de dix (10) millions de dinars», a déclaré le président du club algérois après la signature par Seddiki de son contrat avec le «Nasria». Seddiki a

débuté sa carrière en Suisse sous les couleurs de Yverdon (2006-2007), avant de passer par Sedan et Moissy-Cramayel en France (2007-2009), Ulm en Allemagne (2011-2013) et Santa Clara en Portugal (2013-2015).

Mokdad se rapproche, la piste Yesli écartée

Le NA Hussein-Dey espère conclure dans les prochaines heures avec le milieu de terrain du MC Alger, Abdelmalek Mokdad, qui devrait être la deuxième recrue du club de Ligue 1 algérienne après Ilyes Seddiki (JS Kabylie), a appris hier l'APS auprès de la formation de Hussein Dey.

Mokdad, pressenti au CS Constantine, n'a finalement pas trouvé un terrain d'entente sur le plan financier avec cette équipe de l'élite.

Une aubaine saisie par le «Nasria» pour en-

gager ce milieu offensif de 29 ans. En revanche, le club qui misait également sur le recrutement de Kamel Yesli, sans club après son départ de la JS Kabylie il y a deux mois, a fini par abandonner sa piste.

Le NAHD avait bouclé la phase aller de Ligue 1 à la 10e place (19 pts).

Il débutera la phase retour par un derby palpitant contre le leader incontesté l'USM Alger, jeudi au stade du 5-juillet (18h00). Les Sang et Or étaient les seuls à avoir battu les Usmistes au cours de la phase aller.



CHAMPIONNAT PORTUGAIS : Jonas creuse l'écart sur Slimani

L'attaquant brésilien de Benfica, Oliveira Jonas, a creusé l'écart sur l'Algérien Islam Slimani (Sporting Lisbonne) au classement des meilleurs buteurs du championnat portugais de football grâce à son triple lors de la victoire en déplacement de son équipe face au Nacional Madeira (4-1), lundi dans le cadre de la 17e journée.

Jonas porte à 18 son capital buts et conforte sa position en tête du classement des buteurs en distançant de cinq réalisations son poursuivant immédiat, l'avant-centre algérien du Sporting Lisbonne qui en compte 13.

Pourtant, Slimani a réussi à inscrire cinq buts au cours des trois précédentes rencontres de sa formation en championnat, dont deux doublés de rang contre Porto (2-2) et Vitoria Setubal (6-0).

Il a aussi offert la victoire aux Lisboètes dimanche en marquant le troisième but face au Sporting Braga (3-2), à la 90e minute.

Au classement général, le Sporting Lisbonne est toujours leader avec 44 points, devant quatre unités les dauphins, Porto et Benfica qui comptent chacun 40 unités.

OLYMPIQUE LYON : Génésio : «Je pense que Ghezzal va rester»

L'entraîneur de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football) Bruno Génésio a écarté hier un départ de l'international algérien Rachid Ghezzal lors de l'actuel mercato d'hiver.

«C'est un joueur important, je pense qu'il va rester avec nous jusqu'à la fin de la saison», a indiqué le coach lyonnais au quotidien Le Parisien.

Génésio connaît assez bien le joueur algérien pour l'avoir dirigé au sein de l'équipe réserve de l'OL.

Menacé de départ sous la houlette de l'ancien entraîneur Hubert Fournier, Ghezzal (23 ans), qui était convoité par Angers, a réussi à revenir au-devant de la scène avec Génésio qui l'utilise dans son poste de prédilection, soit en tant qu'ailier.

Le frère cadet de l'ancien attaquant international Abdelkader Ghezzal, figure dans l'équipe-type de la 20e journée du championnat de France établie lundi par le quotidien sportif L'Equipe.

Le joueur algérien a contribué à la victoire des siens samedi à domicile face à Troyes (4-1), à l'occasion de l'inauguration du nouveau stade de Lyon.

L'Algérien avait été convoqué une première fois chez les Verts lors des deux matchs amicaux disputés en mars 2015 à Doha face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1).

Il avait été également appelé en sélection lors de la double confrontation face à la Tanzanie (aller 2-2, retour 7-0) dans le cadre du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie.

LIGUE 1 FRANÇAISE - ANGERS SCO : Benrahma dit n'avoir aucune revanche à prendre sur l'OGC Nice

L'international algérien Saïd Benrahma, qui a officié lundi sa venue à Angers SCO sous forme d'un prêt de six mois sans option d'achat en provenance de l'OGC Nice (L1, France), a assuré qu'il n'allait pas atterrir avec un esprit revanchard chez le dauphin de la Ligue 1 française de football.

«Je veux surtout montrer à tout le monde que j'ai le niveau Ligue 1. Je ne viens pas pour prouver quelque chose à Nice», a déclaré l'attaquant au «Courrier de l'Ouest».

Benrahma n'a pas pu s'imposer au sein du club azuréen où il avait signé l'été passé son premier contrat professionnel. Lors de la première partie de la saison, il a fait seulement 9 apparitions durant lesquelles il a inscrit deux buts.

Le joueur de 21 ans devra toutefois patienter un peu avant de rejouer en Ligue 1, puisqu'il ne pourra pas prendre part au prochain match contre Nice, «suite à une décision prise d'un commun accord entre les trois parties», avait-on indiqué sur le site internet de l'OGCN.

Né en Algérie le 10 août 1995, dans la région d'Aïn Témouchent où il a entamé sa carrière de joueur dans le club de Bethioua, Benrahma est arrivé à l'OGCN à l'été 2013, après avoir joué au Balma SC et à l'US Colomiers (France).

Il a fait l'Académie rouge et noire, avant de jouer en CFA et d'intégrer l'équipe première de Nice à la fin de la saison dernière. Benrahma a été convoqué pour la première fois en sélection algérienne à l'occasion des deux matchs amicaux contre la Guinée et le Sénégal en octobre 2015 à Alger. Il est pressenti pour faire partie de la sélection olympique lors des jeux olympiques de 2016 au Brésil.

APS

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL (SENIORS/MESSIEURS) : Les matchs des 16^{es} de finale

Résultats du tirage au sort des 16es de finale de la coupe d'Algérie 2016 de basket-ball (seniors/messieurs), effectué au siège de la Fédération algérienne (FABB) à Alger. Les matchs se dérouleront les 29 et 30 janvier, a indiqué la FABB. Le NB Staouéli et le GS Pétroliers (tenant du titre) ont été exemptés de ce tour.

Les matchs des 1/16 de finale :

- 1). PS El Eulma - ACB Tighehniif
- 2). RC Constantine - OPOV Tlemcen
- 3). O. Batna - TRAB Draria
- 4). US Biskra - US Sétif
- 5). NRW Djelfa - COBB Oran
- 6). USM Blida - MC Saïda
- 7). AB Skikda - USB Médéa
- 8). MOO Ouargla - OMS Miliana
- 9). USM Alger - OM Jijel
- 10). IRBB Arréridj - OSBB Arréridj
- 11). CSC Gué de Constantine - MS Cherchell
- 12). CRB Dar El Beïda - CSMBB Ouargla
- 13). WA Boufarik - OM Bel-Abbès
- 14). NA Hussein-Dey - JSB M'sila

Les matchs des 1/8 de finale :

- Vainqueur (1) - vainqueur (8)
- Vainqueur (2) - NB Staouéli
- Vainqueur (5) - GS Pétroliers
- Vainqueur (3) - vainqueur (4)
- Vainqueur (11) - vainqueur (7)
- Vainqueur (14) - vainqueur (6)
- Vainqueur (12) - vainqueur (13)
- Vainqueur (10) - vainqueur (9).

DAKAR-2016: Le classement des catégories auto et moto de la 8e étape

Classement des catégories auto et moto à l'issue de la 8e étape du Dakar-2016, lundi, couverte entre Salta et Belen en Argentine, longue de 766,0 km, dont une spéciale chronométrée de 393,0 km:

Classement de la 8e étape auto:

1. Nasser Al-Attiyah/Matthieu Baumel (QAT/FRA/Mini) 4 h 12:23.
2. Carlos Sainz/Lucas Cruz (ESP/ESP/Peugeot) 12.
3. Stephane Peterhansel/Jean Paul Cottret (FRA/FRA/Peugeot) 31.
4. Cyril Despres/David Castera (FRA/FRA/Peugeot) 4:40.
5. Mikko Hirvonen/Michel Périm (FIN/FRA/Mini) 6:42.
6. Nani Roma/Alex Haro Bravo (ESP/ESP/Mini) 10:11.
7. Orlando Terranova/Bernardo Graue (ARG/ARG/Mini) 11:37.
8. Leeroy Poullier/Robert Howie (RSA/RSA/Toyota) 12:06.
9. Yazeed Alrajhi/Timo Göttschalk (KSA/GER/Toyota) 14:21.
10. Erik Van Loon/Wouter Rosegaar (NED/NED/Mini) 15:16.

Classement général après la 8e étape auto:

1. Stephane Peterhansel/Jean Paul Cottret (FRA/FRA/Peugeot) 26 h 01:44.
2. Carlos Sainz/Lucas Cruz (ESP/ESP/Peugeot) 2:09. (pénalité: 1:00.)
3. Nasser Al-Attiyah/Matthieu Baumel (QAT/FRA/Mini) 14:43. (pénalité: 1:00.)
4. Mikko Hirvonen/Michel Périm (FIN/FRA/Mini) 36:42.
5. Leeroy Poullier/Robert Howie (RSA/RSA/Toyota) 49:32.
6. Yazeed Alrajhi/Timo Göttschalk (KSA/GER/Toyota) 54:19. (pénalité: 5:00.)
7. Giniel De Villiers/Dirk Von Zitzewitz (RSA/GER/Toyota) 54:49.
8. Sébastien Loeb/Daniel Elena (FRA/MON/Peugeot) 1 h 05:16.
9. Vladimir Vasilyev/Konstantin Zhiltsov (RUS/RUS/Toyota) 1 h 08:48. (pénalité: 1:00.)
10. Nani Roma/Alex Haro Bravo (ESP/ESP/Mini) 1 h 28:21. (pénalité: 1:00.).

APS

CAN-2016 DE HANDBALL :

Les Verts poursuivent leur préparation en Slovénie

La sélection algérienne de handball messieurs poursuit sa préparation en Slovénie en disputant cet après-midi son troisième match amical face au club local, le RK Gorenje Velenje.

Said Ben

D'ailleurs, les joueurs du coach Salah Bouchehriou ont perdu leur match amical lundi dernier à Zrece face à leurs homologues slovènes (29-34) mi-temps (20-15), dans la perspective de la 22e Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 prévue au Caire (Egypte) du 21 au 30 janvier.

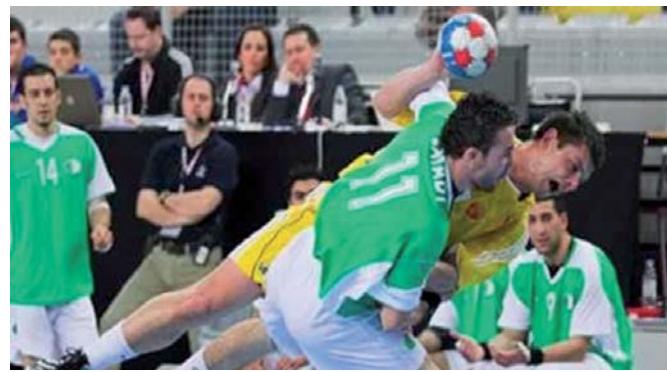
L'équipe de Slovénie, qui prépare l'Euro 2016 prévu en Pologne (15-31 janvier), est venue remplacer le club de RK Ormoz (division 1 slovène) que devait affronter le sept algérien.

C'est le deuxième test amical pour les Verts en terre slovène après celui livré samedi dernier face à la formation slovène de RK Maribor Branik (Super league) soldé par une victoire (29-26).

Deux autres matchs amicaux sont également au programme des Verts du cours de ce stage précompétitif, l'ultimo avant la CAN puisqu'ils doivent en disputer un mercredi face à un autre club de Super League, à savoir le RK Gorenje Velenje avant une dernière rencontre amicale prévue vendredi prochain contre RK Celje Pivovarna.

Les Verts se préparent donc activement pour la CAN où ils doivent défendre leur Trophée arraché à Alger durant l'année 2014.

Mission difficile pour les Algériens qui ont accusé un retard considérable à cause de la Fédération algérienne de la discipline qui a tardé à nommer le coach des Verts. Et avec le retour de Bouchehriou, c'est



demandé la course contre la montre pour tenter de présenter un groupe solide, homogène et surtout complémentaire aussi bien en attaque qu'en défense. Et ce sont justement les objectifs principaux à atteindre lors de ce dernier stage avec des matchs amicaux pour parfaire la cohésion du groupe.

A rappeler que la sélection nationale a déjà effectué un stage en Serbie ponctué par deux tests face au Partizan de Belgrade (33-21) et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21).

L'Algérie s'est rendue ensuite au Monténégro pour disputer deux matchs amicaux face à la sélection locale : une défaite (25-19) et une victoire (24-22).

La sélection nationale s'enverra pour Le Caire le lundi 18 janvier à partir d'Alger pour prendre part à la CAN, dont elle est le tenant du trophée.

L'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 (21-30 janvier) dans le groupe A avec l'Egypte (pays

hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola.

Enfin, il est utile aussi de savoir que le champion d'Afrique

se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au Championnat du monde 2017 en France.

S.B.

JUDO / CHAMPIONNAT NATIONAL INTER-LIGUES (CADETS) : 20 ligues ont déjà confirmé leur engagement (FAJ)

Vingt (20) ligues de judo ont confirmé leur engagement dans le Championnat national inter-Ligues cadets (Garçons / Filles) prévu les 15 et 16 janvier à Bousmail (Tipasa), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

"Le délai pour confirmer de nouveaux engagements reste ouvert, faisant qu'il y aura peut-être un plus grand nombre de participants" a souhaité la FAJ. Un total de 17 athlètes (9 garçons et 8 filles) sera engagé par chaque Ligue dans cette compétition, précise encore la même source.

APS

JEUX OLYMPIQUES-2016 AU BRÉSIL: Plusieurs sites en voie d'achèvement

Les sites et infrastructures sportives et des médias érigés au Parc Olympique de Barra, le principal noyau des compétitions inscrites au programme général des Jeux olympiques et paralympiques de Rio-2016, sont terminés à "plus de 95%", a indiqué hier l'ambassade du Brésil à Alger.

Selon un sondage publié par la ville de Rio de Janeiro durant la deuxième quinzaine du mois de décembre dernier, les sites concernés sont au nombre de six. Trois sont situés dans la ville de Barra da Tijuca, à savoir l'Arène de l'Avenir, le terrain du golf ainsi que le Centre principal de transmission (IBC) et trois autres à Deodoro (les circuits de VTT, BMX, vélo et canoë-kayak slalom), détaille une communiquée de l'ambassade.

Le village des athlètes qui devra accueillir toutes les délégations, le stade Aquatique, les Arènes Carioca (1, 2 et 3), le centre Olympique de tennis et le vélodrome, situés tous à Barra, ont atteint un stade très avancé et bien apprécié d'achèvement.

Même constat pour les sites situés à Deodoro, à savoir "le centre de hockey qui a atteint 99% d'exécution au cours de la première quinzaine de décembre 2015 et l'Arène de la jeunesse (75%)", a encore révélé la même source.

Outre ces détails, des événements-tests sont prévus pour l'inauguration de plusieurs sites, à l'instar de celui de l'Arène Carioca 1, qui le sera en janvier



avec des tournois-tests dans trois disciplines, à savoir le basket-ball (du 15 au 17 janvier), l'haltérophilie (du 20 au 30 janvier) et la lutte olympique (les 30 et 31 janvier). Par contre, les événements-tests prévus au vélodrome et au stade Aquatique auront lieu, respectivement, en mars et avril prochains.

"De juillet à décembre 2015, 19 événements-tests ont été organisés et pour la période de janvier à mai 2016, plus de 20 épreuves sont prévues dont plusieurs seront exécutées dans les nouvelles installations du Parc Olympique et de Deodoro", rappelle le communiqué.

Par ailleurs, le relais de la flamme

olympique, devant traverser 300 villes à travers tous les Etats du Brésil, débutera son périple le 3 mai prochain pour prendre fin, au mythique stade Maracana, le 5 août 2016, à l'occasion de l'ouverture des jeux Olympiques, conclut le texte.

Dans une interview accordée en novembre dernier à un journal français, le ministre brésilien des Sports George Hilton avait déclaré que "le coût des JO de Rio est de 9,7 milliards d'euros. Au 1,9 milliard dépensé par le gouvernement, s'ajoutent 1,8 Md d'euros du comité d'organisation et 6 Mds d'euros du programme d'équipement et d'aménagement".

LEWANDOWSKI AFFOLE LA PREMIER LEAGUE !

Alors que Carlo Ancelotti s'est engagé avec le Bayern Munich en étant sûr de garder Robert Lewandowski, le buteur polonais pourrait faire l'objet de très gros offres lors du prochain marché estival.

Selon le Daily Star, trois clubs britanniques seraient sur les rangs. Il s'agit de Chelsea et des deux clubs de Manchester. Côté indemnité de transfert, des proposition de 80 à 95 millions d'euros seraient déjà évoquées.

HIGUAÍN ET NAPLES EN TÊTE

Gonzalo Higuaín a encore marqué en Serie A, et son équipe de Naples est en tête du championnat italien devant la Juve et l'Inter.

Un seul joueur, István Nyers en 1949/50, a marqué plus de buts que Gonzalo Higuaín (18) à la mi-exercice en Serie A. Higuaín termine la phase aller à une longueur du record du Hongrois après son double de dimanche face à Frosinone (5-1), son quatrième doublé lors des six derniers matches de championnat. Ainsi, Naples est champion d'automne et compte deux points d'avance sur la Juventus et l'Inter.

«Aucune équipe n'a gagné le Scudetto en janvier», a déclaré Higuaín après le match à Frosinone. «Mais on est en tête et on peut y croire. Je ne sais pas qui sera notre plus dur adversaire, mais on se concentre sur nous-mêmes», a ajouté l'Argentin de 28 ans. Higuaín est également en tête du classement du Soulier d'Or ESM, avec Pierre-Emerick Aubameyang (Dortmund). «C'est un joueur de grande classe, je ne connais pas beaucoup d'attaquants comme lui dans le football», a réagi le coach du Napoli Maurizio Sarri. «Il est très important pour notre équipe, même quand il ne marque pas.» Naples a également fait un parcours impressionnant en UEFA Europe League avec six victoires en six matches dans le Groupe D (22 buts marqués), et affrontera Villarreal en 16es de finale.

MOTTA JUGE LE RETOUR EN FORME DE CHELSEA

Il est notamment revenu sur une potentielle victoire parisienne en Ligue des Champions dès cette saison. Il a ainsi confié se méfier du renouveau de Chelsea FC, jugé meilleur depuis l'arrivée de Guus Hiddink à la tête de l'équipe première.

«J'espère que ce sera cette année. Mais c'est toujours difficile. On a la chance potentielle de gagner comme cinq ou six équipes. Chelsea ? Ils sont meilleurs aujourd'hui, j'ai regardé trois matches depuis le changement d'entraîneur. Cela leur a fait du bien. Ils sont différents. Les joueurs du milieu et les attaquants sont très bons. Ils jouent avec moins de pression. C'est difficile pour nous s'ils vont vite, s'ils sont capables de changer dans le rythme des passes. Ça sera difficile pour nous.»



Ilkay Gundogan, le milieu de Dortmund, assure qu'il n'a pris aucune décision en ce qui concerne son avenir. Ilkay Gundogan, sous contrat avec le Borussia Dortmund jusqu'en juin 2017, est annoncé dans plusieurs grands clubs européens. En effet, la Juventus, Manchester City et le Bayern Munich s'intéressent au milieu de terrain de 25 ans.

Dans une interview accordée à Bild, l'Allemand a fait un point sur son avenir.

«Je n'ai pris encore aucune décision et bien sûr, tout est possible. Chaque option doit être prise en compte avec attention parce qu'une carrière de footballeur ne dure pas très longtemps.»

«Mais pour être honnête, tout est encore ouvert. Je sais ce que je dois à mon club et je ne vais pas le perdre de vue. Mais encore une fois, aucune décision n'a été prise.»

DARMIAN VEUT RESTER

Le défenseur italien Matteo Darmian revient sur les rumeurs qui l'envoient en Serie A, notamment du côté de la Juventus Turin. Arrivé cet été en provenance du Torino où il a passé 4 saisons, ce dernier a déclaré, dans des propos rapportés par le Manchester Evening News, être «heureux avec l'équipe, avec ce staff et cet environnement. Je suis heureux ici donc j'essaie d'ignorer les rumeurs. Je pense que le manager est content de mes progrès et j'essaie de m'améliorer quotidiennement à l'entraînement».



IHEANACHO : «CONTINUER À TRAVAILLER DUR»

Le jeune nigérian de Manchester City espère avoir de nouveau sa chance dans le groupe de Manuel Pellegrini. Kelechi Iheanacho commence à se faire un nom chez les supporters de Manchester City qui, dans l'ensemble, réclame une présence un peu plus soutenue du jeune attaquant nigérian de 19 ans. Auteur d'un des trois buts des Skyblues samedi en Cup face à Norwich, Kelechi Iheanacho en est déjà à 5 toutes compétitions confondues. Mais le petit gaucher prometteur ne s'enflamme pas et ne veut pas brûler les étapes. «Non pas vraiment parce que, en tant que jeune joueur, vous devez travailler dur à chaque entraînement et si vous avez la chance de jouer, vous devez montrer au manager que vous le méritez», a-t-il ainsi répondu à la question de savoir s'il avait discuté de plus de temps de jeu avec Manuel Pellegrini. «Je pense que rien n'est jamais assez dans le football. Je vais continuer à travailler dur, de donner mon maximum chaque jour et à chaque match. Je vais continuer d'apprendre aux côtés des professionnels de mon équipe», a-t-il ajouté.



M. Sellal reçu à Berlin par la chancelière allemande Angela Merkel



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu hier à Berlin, au siège de la Chancellerie allemande, par la chancelière, Angela Merkel.

Un déjeuner de travail avec Mme Merkel est également prévu, suivi d'une conférence presse.

Entretien avec le Président fédéral, Joachim Gauk...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal s'est entretenu hier avec le Président fédéral allemand, Joachim Gauk, en marge de sa visite officielle en Allemagne à l'invitation de la chancelière Angela Merkel.

L'entretien s'est déroulé au Château Belle vue (siège de

la Présidence fédérale de l'Allemagne), en présence notamment du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, le ministre de l'Energie, Salah Khebri, et le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

...et avec le président du Parlement allemand Norbert Lammert

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Berlin avec le président du Parlement allemand, Norbert Lammert.

L'entretien s'est déroulé au siège du Parlement allemand en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre de l'In-

dustrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

Le Premier ministre est arrivé dans la matinée à Berlin pour une visite officielle en Allemagne à l'invitation de la chancelière allemande, Angela Merkel. Cette visite d'une journée, qui s'inscrit dans le cadre des consultations politiques, permettra aux deux parties de procéder à une

évaluation «globale» des relations bilatérales et de l'état de la coopération entre les deux pays.

Elle sera également l'occasion d'un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

M. Sellal est accompagné d'une délégation composée de ministres et de chefs d'entreprise.

Il a en outre plaidé pour un "partenariat multidimensionnel", et souligné "la volonté partagée et la capacité des deux pays (Algérie et Allemagne) à développer la coopération bilatérale".

L'entretien du Premier ministre avec le président du Bundestag, s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie, Salah Khebri, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

APS

Le président du Bundestag se félicite de la révision constitutionnelle en Algérie

Le président du Bundestag, M. Norbert Lammert, s'est félicité hier à Berlin du projet de révision constitutionnelle en Algérie au cours d'un entretien avec le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.

M. Lammert s'est félicité du projet de révision constitutionnelle, approuvé lundi par le Conseil des ministres, soulignant un "intérêt intense de l'Allemagne pour une coopération avec l'Algérie", lors de son entretien avec M. Sellal qui effectue une visite officielle d'une journée à Berlin à l'invitation de la chancelière allemande, Mme Angela Merkel.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Sellal inaugure à Berlin le forum d'affaires algéro-allemand

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé hier à Berlin à l'inauguration du forum d'affaires algéro-allemand destiné à "identifier les opportunités susceptibles de favoriser les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays".

Les travaux du forum seront présidés par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, qui présentera un rapport sur le développement économique actuel en Algérie, et le secrétaire d'Etat parlementaire du ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, M. Uwe Beckmeyern. A l'ordre du jour, une séance plénière suivie d'une réunion B2B (Business to Business) dans les secteurs de la mécanique, la sous-traitance automobile, l'électronique, l'électrique, l'agro-industrie, le transport maritime et ferroviaire, la construction navale, les énergies renouvelables, la pétrochimie, la chimie industrielle et les matériaux de construction.

D'importants contrats de partenariat dans la fabrication de la pièce détachée automobile, avec Mercedes en particulier, dans les domaines de l'hydraulique et du développement de l'agriculture dans le Grand Sud seront signés entre des entreprises algériennes et allemandes", a-t-on indiqué auprès de la délégation accompagnant le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, qui a entamé hier une visite officielle en Allemagne à l'invitation de la chancelière allemande, Mme Angela Merkel.

M. Sellal, qui est arrivé dans la matinée à Berlin pour une visite officielle en Allemagne à l'invitation de la chancelière allemande, Angela Merkel, s'est entretenu avec le président du Parlement allemand Norbert Lammert. L'entretien s'est déroulé au siège du Parlement allemand en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. Cette visite d'une journée, qui s'inscrit dans le cadre des consultations politiques, permettra aux



deux parties de procéder à une évaluation "globale" des relations bilatérales et de l'état de la coopération entre les deux pays. Elle sera également l'occasion d'un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun".

Appel aux opérateurs allemands à saisir les opportunités d'investissement en Algérie

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a appelé les partenaires allemands à saisir les "grandes" opportunités qu'offre l'économie algérienne, exprimant l'espérance de voir les relations entre les deux pays se hisser au rang d'un partenariat fort. Dans une allocution d'ouverture d'une conférence de presse conjointe avec la chancelière allemande Angela Merkel, M. Sellal a rappelé les "grandes" opportunités d'investissement dans tous les secteurs dont dispose l'économie algérienne qui a bénéficié d'une dynamique forte grâce aux programmes de développement lancés par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika. Il a invité les partenaires allemands à saisir ces opportunités, notamment dans le domaine des PME capables de contribuer à l'investissement productif et à la création de richesses et de postes d'emploi, au transfert de technologie et à la promotion de la formation professionnelle". Pour M. Sellal, le forum économique algéro-allemand qui a été inauguré ce matin et qui a enregistré une participation record des hommes d'affaires des deux pays est une preuve de plus qui témoigne du grand intérêt accordé par les deux parties au développement et à l'élargissement des opportunités de partenariat et d'investissement".

"Ensemble, nous souhaitons développer ces relations dans tous les

domaines, y compris le domaine culturel où nous avons convenu de conclure un accord qui ouvrira la voie à une coopération fructueuse", a encore soutenu le Premier ministre, soulignant que "les mécanismes communs de coopération et de concertation dont nous disposons et qui se réunissent régulièrement autour de questions politiques, sécuritaires et économiques confortent davantage notre optimisme". Il a encore fait savoir que les entretiens "positifs" qu'il a eus avec la chancelière fédérale "ont permis d'évoquer tous les dossiers bilatéraux en axant sur la possibilité de développer les relations entre les deux pays et les hisser au rang d'un partenariat fort". M. Sellal a mis en avant "le climat de confiance mutuelle qui a toujours marqué les relations entre l'Algérie et l'Allemagne". "Nous avons évoqué de nombreuses questions internationales ainsi que des questions d'intérêt commun", a poursuivi le Premier ministre qui s'est félicité de la convergence de vues entre les deux pays, notamment en ce qui concerne la nécessité de privilégier, dans tous les cas, la voie pacifique dans le règlement des différends et conflits et de trouver les moyens d'asseoir la paix et la stabilité dans toutes les contrées du monde". "Nous sommes très optimistes, voire convaincus d'atteindre cet objectif car nous avons la volonté politique et les moyens d'y parvenir. Nos relations jalonnées d'expériences multiples, réussies et constantes, consolident cette conviction", a soutenu M. Sellal.

Le Premier ministre allemand a été reçu par la chancelière allemande et s'est réuni avec le président du parlement fédéral M. Norbert Lammert.

Il devrait être reçu par le président allemand Joachim Gauk.

LE GRAND SUD PRIVILÉGIÉ

Le Grand Sud se taillera la part du lion en termes de contrats de partenariat entre des entreprises allemandes et des opérateurs algériens à l'occasion du forum d'affaires algéro-allemand qui s'est tenu hier à Berlin, a-t-on indiqué auprès de la délégation algérienne.

D'importants contrats de partenariat dans la fabrication de la pièce détachée automobile, avec Mercedes en particulier, dans les domaines de l'hydraulique et du développement de l'agriculture dans le Grand Sud seront signés entre des entreprises algériennes et allemandes", précise-t-on auprès de la délégation accompagnant le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, qui a entamé hier une visite officielle à Berlin à l'invitation de la chancelière allemande, Mme Angela Merkel. Outre le dossier de l'énergie solaire, qui "devrait être repris sous différentes formes", l'Algérie a décidé de relancer l'industrie textile avec la signature de contrats avec des partenaires allemands, souligne-t-on de même source. "Des sociétés allemandes déjà implantées (200 environ) souhaitent élargir leurs activités, d'autres veulent investir dans de grands travaux en lien avec l'environnement, notamment à Ouargla et El Oued, tandis que d'autres sont tentées par l'industrie agro-alimentaire dans le Grand Sud et l'agriculture des grandes surfaces", ajoute-t-on de même source.

Les travaux du forum seront présidés par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, qui présentera un rapport sur le développement économique actuel en Algérie, et le secrétaire d'Etat parlementaire du ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, M. Uwe Beckmeyern.

A l'ordre du jour, une séance plénière suivie d'une réunion B2B (Business to Business) dans les secteurs de la mécanique, la sous-traitance automobile, l'électronique, l'électrique, l'agro-industrie, le transport maritime et ferroviaire, la construction navale, les énergies renouvelables, la pétrochimie, la chimie industrielle et les matériaux de construction.

Outre l'allocution d'ouverture de M. Peter Ramsauer, ancien ministre fédéral et président de la Ghorfa (Chambre de commerce arabo-allemande), interviendront notamment, M. Volker Treier, représentant de l'Association des chambres de commerce et d'industrie allemandes (DIHK), M. Mohammed Laid Benamor, président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), M. Marko Ackermann, directeur général de AHK/Algérie et M. Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprise (FCE). En marge du forum, M. Ali Haddad procédera à l'installation du membre honoraire du FCE à Berlin.